

ANNEXE I

**Étude du potentiel archéologique de la zone d'étude
Parc éolien de Témiscouata (2011)**

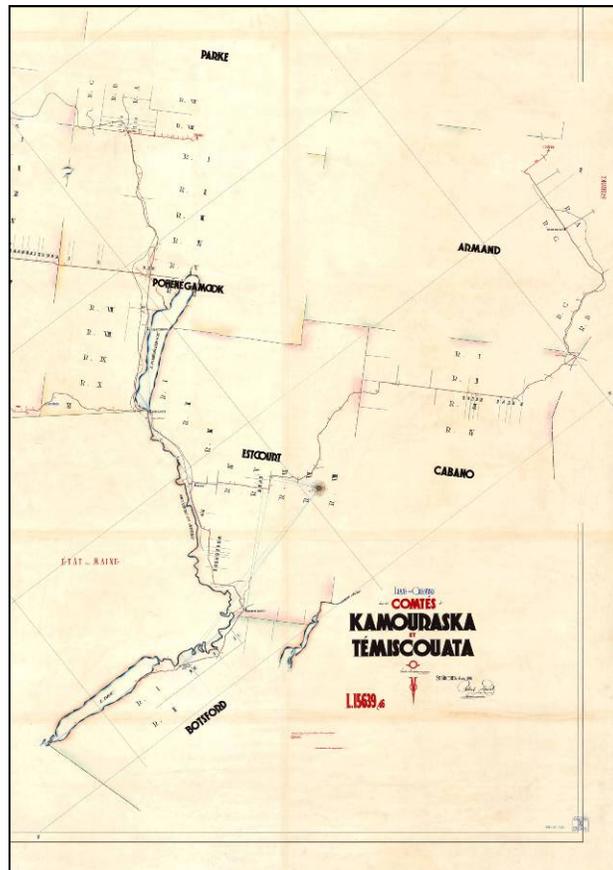


SNC-LAVALIN
Environnement

DÉVELOPPEMENT DU PARC ÉOLIEN DE LA MRC DE TÉMISCOUATA

SECTEUR SAINT-HONORÉ

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE



Juillet 2011



DÉVELOPPEMENT DU PARC ÉOLIEN DE LA MRC DE TÉMISCOUATA

SECTEUR SAINT-HONORÉ

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE



Juillet 2011

RÉSUMÉ

Cette étude de potentiel archéologique se veut une mise à jour de celle produite en 2006 (Pintal, J.-Y., 2006a : Projet éolien de Saint-Hubert/Saint-Honoré. Étude de potentiel archéologique, Hélimax Énergie inc., Montréal, en annexe). Les recherches effectuées ont permis de réactualiser l'état des connaissances et de préciser l'étendue des zones de potentiel.

Ces recherches et les analyses qui ont suivi ont permis de cartographier des zones de potentiel archéologique relatives à une éventuelle occupation amérindienne et eurocanadienne :

- En ce qui concerne le potentiel d'occupation eurocanadienne des lieux, celui-ci se limite à une zone au nord du secteur à l'étude, une zone où il est possible de trouver les restes de bâtiments datant de la première moitié du XX^e siècle;
- Pour ce qui est de l'occupation amérindienne, 5 zones ont été retenues. L'une d'entre elles fait référence à la possibilité que la rive orientale d'un embranchement de la petite rivière Bleue ait été fréquentée. Pour ce qui est des 4 autres, ils font référence à des contextes environnementaux similaires à celui où a été trouvé le site CjEg-03, localisé à environ 100 m au sud du secteur à l'étude.

Advenant que les travaux prévus interfèrent avec l'une ou l'autre des zones de potentiel identifiées, il est recommandé que le promoteur effectue, préalablement à ces travaux, un inventaire archéologique au terrain afin de vérifier les conclusions de cette étude.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iii
TABLE DES MATIÈRES.....	v
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES FIGURES	ix
ÉQUIPE DE RÉALISATION	xi
INTRODUCTION	1
1. L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES	5
1.1 Le potentiel archéologique préhistorique.....	5
1.1.1 L'acquisition des connaissances	5
1.1.2 L'analyse des données	6
1.2 Le potentiel d'occupation historique	7
2. LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE.....	9
2.1 Le paysage actuel.....	9
2.1.1 Géologie et sources de matières premières.....	9
2.1.2 Les dépôts de surface.....	11
2.1.3 L'hydrographie	11
2.1.4 La végétation	11
2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales	15
3. LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE	21
3.1 La période paléoindienne (12 500 à 10 000 ans AA)	21
Le Paléoindien ancien (11 500 à 10 000 ans AA)	22
Le Paléoindien récent (10 000 à 9000 ans AA)	23
3.2 La période archaïque (10 000 ans AA à 3000 ans AA)	24
Les Archaïques ancien (10 000 à 8 000 ans AA) et moyen (8000 à 6000 ans AA).....	25
L'Archaïque récent (6000 à 3000 ans AA).....	27
3.3 La période sylvicole (3000 ans AA à environ 1534 ans AD).....	28
Le Sylvicole ancien (3000 à 2400 ans AA)	28
Le Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA).....	29
Le Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 1534 AD).....	29
3.4 La période historique	31
Saint-Elzéar et Saint-Honoré	41
4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE.....	47
4.1 Les travaux archéologiques effectués à ce jour	47
4.2 Les zones de potentiel archéologique	49
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	53
OUVRAGES CITÉS	55
ANNEXE Pintal, J.-Y., 2006a, Projet éolien de Saint-Hubert/Saint-Honoré. Étude de potentiel archéologique, Hélimax Énergie inc., Montréal	65

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I	Critères d'évaluation du potentiel archéologique amérindien	8
Tableau II	Parc éolien de la MRC de Témiscouata, travaux archéologiques effectués jusqu'à présent dans la région	47
Tableau III	Parc éolien de la MRC de Témiscouata, sites archéologiques connus à proximité	47

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation générale du secteur à l'étude	2
Figure 2. Limite du projet éolien de la MRC de Témiscouata secteur Saint-Honoré.....	3
Figure 3. Projet éolien de la MRC de Témiscouata secteur Saint-Honoré, géologie du secteur à l'étude	10
Figure 4. Projet éolien de la MRC de Témiscouata secteur Saint-Honoré, les dépôts de surface du secteur à l'étude	12
Figure 4. Projet éolien de la MRC de Témiscouata secteur Saint-Honoré, les dépôts de surface du secteur à l'étude, légende.....	13
Figure 5. Projet éolien de la MRC de Témiscouata secteur Saint-Honoré, pédologie du secteur à l'étude.....	14
Figure 5. Projet éolien de la MRC de Témiscouata secteur Saint-Honoré, pédologie du secteur à l'étude, légende	15
Figure 6. Les principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation.....	16
Figure 7. Le lac Madawaska, élévation 180 m.....	18
Figure 8. Le Canada fait par le Sr de Champlain : où sont la Nouvelle France, la Nouvelle Angleterre, la Nouvelle Holande, la Nouvelle Suede, la Virginie &c. avec les nations voisines et autres terres nouvellement decouvertes, suivant les memoires de P. du Val, geographe du roy	33
Figure 9. Amérique septentrionale par N. Sanson, géographe ord.re du roy, reveüe et changée en plusieurs endroits suivant les mémoires les plus récents	34
Figure 10. Carte pour servir à l'éclaircissement du papier terrier de la Nouvelle-France.....	36
Figure 11. Carte générale du voyage que Monsr De meulles intendant de la justice, police et finances de la Nouvelle France	37
Figure 12. Plan of part of the provinces of Low Canada and New Brunswick.....	39
Figure 13. Carte topographique de la province du Bas-Canada	40
Figure 14. Plan figuratif du grand lac Pohénégamook.....	42
Figure 15. 17 NE, Province of Quebec and Part of New Brunswick	43
Figure 16. St-Honoré, carte 21N11E-1958	44
Figure 17. 21N11, 1 : 50 000	45
Figure 18. Parc éolien de la MRC de Témiscouata secteur Saint-Honoré, localisation des zones ayant déjà fait l'objet d'un inventaire (en jaune) et du site archéologique connu (carré noir)	48
Figure 19. Parc éolien de la MRC de Témiscouata secteur Saint-Honoré, carte du potentiel archéologique	51

ÉQUIPE DE RÉALISATION

SNC-Lavalin Environnement

Steve Vertefeuille Directeur de projets éoliens

RURALYS

Dominique Lalande, Coordinatrice et directrice générale

Jean-Yves Pintal, Archéologue, chargé de projet

Geneviève Rioux Secrétaire et chargée d'édition

INTRODUCTION

Cette étude de potentiel s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par Boralex et la MRC de Témiscouata dans le but d'évaluer les répercussions possibles du développement du projet de parc éolien de la MRC de Témiscouata dans le secteur Saint-Honoré, au Bas-Saint-Laurent, sur le patrimoine archéologique (figures 1 et 2). Rappelons qu'une étude de ce genre a déjà été produite pour un projet similaire et que la présente se veut une mise à jour de celle-ci (Pintal 2006, en annexe).

Cette étude de potentiel a pris en considération diverses données, comme les rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, archéologiques, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui concernent la zone à l'étude.

Cette étude s'ouvre sur une description de la méthode utilisée. Le paysage actuel et les principales phases de la mise en place de ce paysage sont ensuite décrits. Les chapitres suivants synthétisent les données sur l'occupation humaine de la région et s'attardent à la présentation du potentiel archéologique de la zone à l'étude. Finalement, la conclusion passe en revue les principaux points pertinents de cette étude. On y trouve aussi des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique.

Ces recherches et les analyses qui ont suivi ont permis de cartographier des zones de potentiel archéologique relatives à une éventuelle occupation amérindienne et eurocanadienne. Advenant que des aménagements associés à ce projet interfèrent avec l'une ou l'autre des zones de potentiel identifiées, il est recommandé que le promoteur effectue, préalablement à ces travaux, un inventaire archéologique au terrain afin de vérifier les conclusions de cette étude.

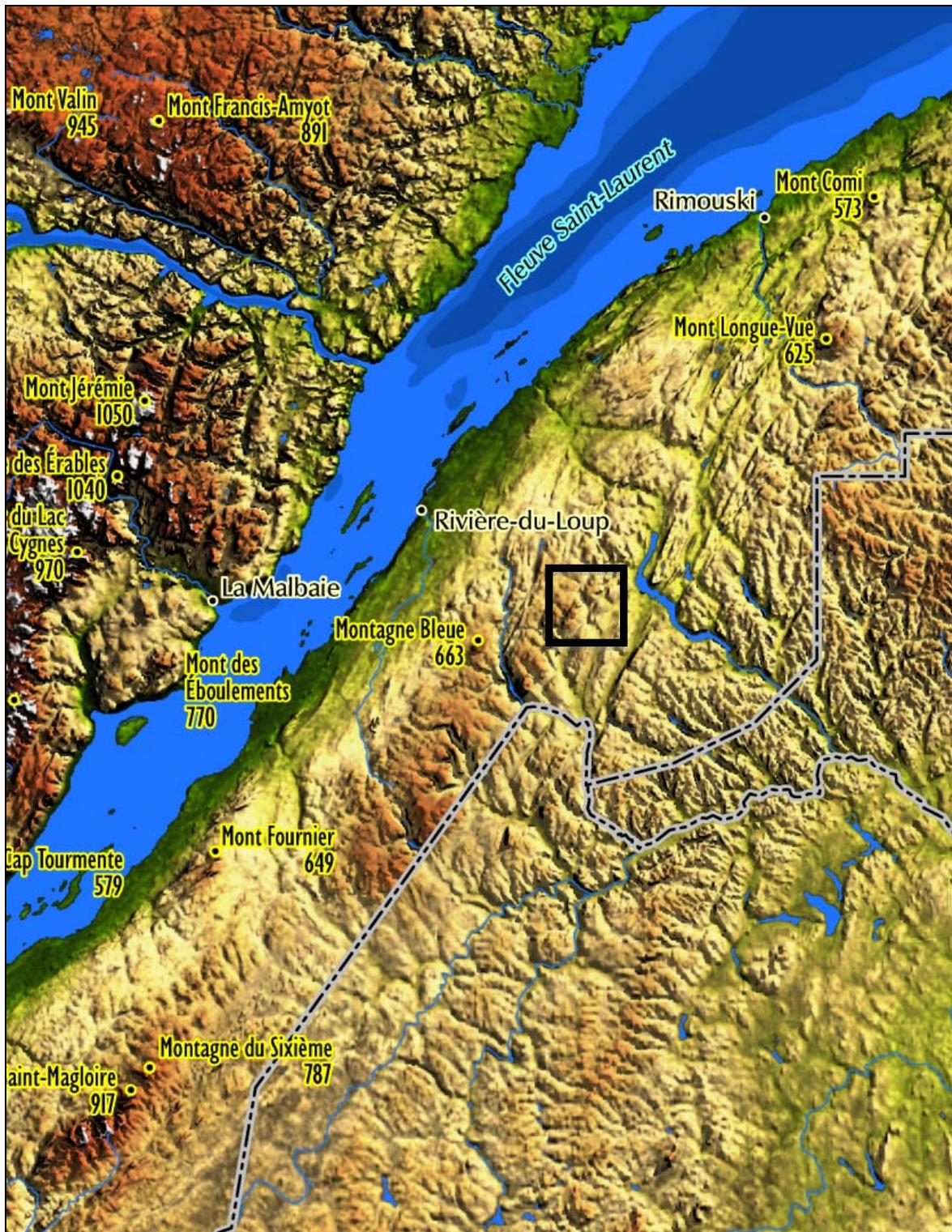


Figure 1. Localisation générale du secteur à l'étude (MRNFQ 2001, Le relief du Québec, collection géoréférence, Québec)

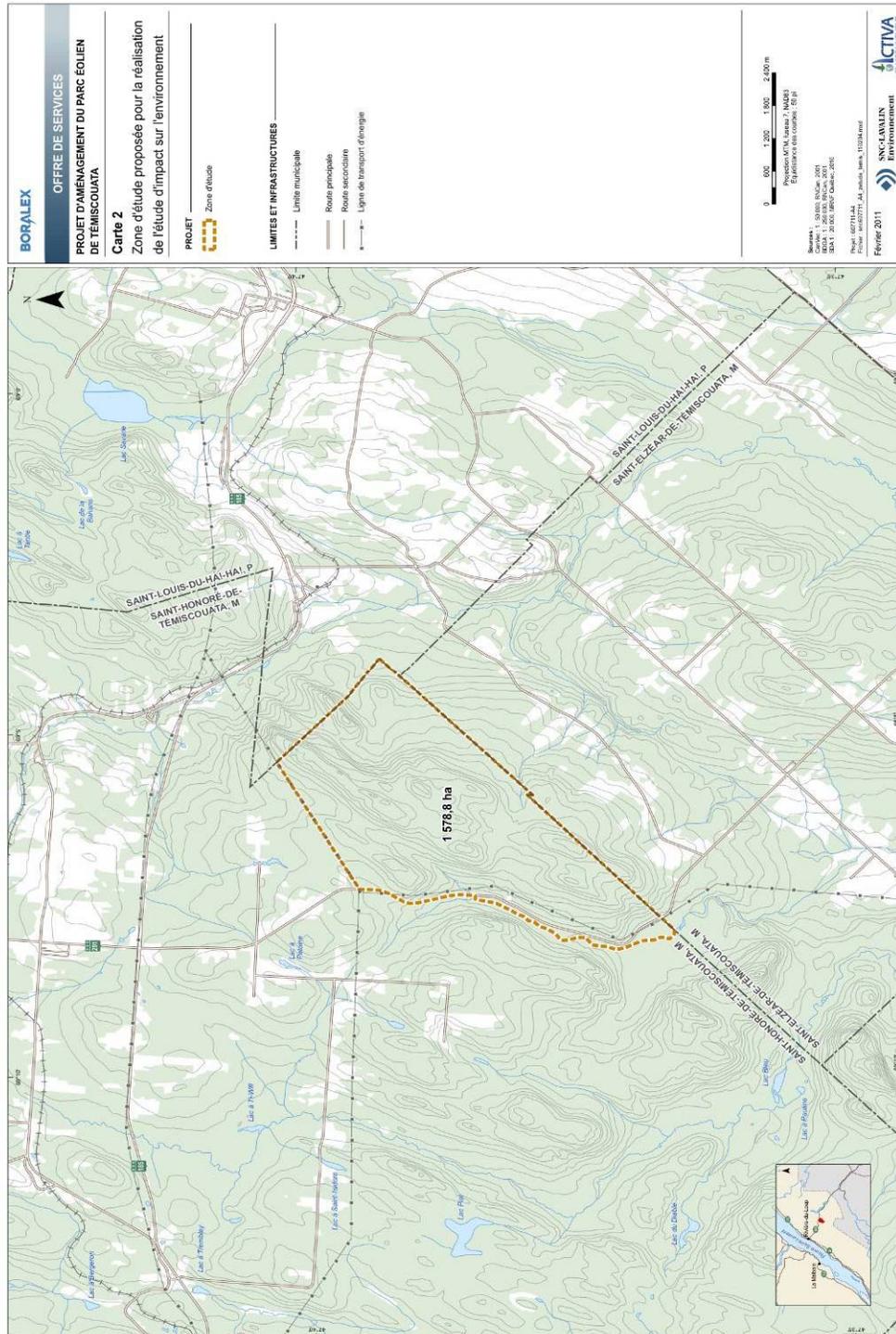


Figure 2. Limite du projet éolien de la MRC de Témiscouata secteur Saint-Honoré (SNC-Lavalin Environnement, 2011)

1. L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES

Cette étude de potentiel archéologique traite de l'occupation amérindienne et eurocanadienne. En ce qui a trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques, les paramètres servant à déterminer le potentiel archéologique proviennent de l'analyse des données géographiques et culturelles du milieu à l'étude avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. Dans le cas des sites archéologiques historiques (eurocanadiens et amérindiens), divers documents permettent parfois de localiser précisément des établissements relatifs à cette période. Des méthodes de recherche distinctes, mais complémentaires sont donc utilisées pour traiter les volets préhistorique et historique.

L'étude de potentiel archéologique est une démarche évolutive qui doit constamment être ouverte aux changements, selon l'avancement des connaissances. Les découvertes des dernières années ont démontré que les Amérindiens fréquentaient le Québec depuis environ 11 000 ans. Il y a à peine une décennie, ce fait était contesté. Il a aussi été établi que, dépendamment des régions, les Amérindiens pouvaient recourir à une vaste gamme des unités de paysage qui composent leur territoire d'exploitation. Par conséquent, les études de potentiel doivent être constamment ajustées en fonction de l'état des connaissances.

1.1 Le potentiel archéologique préhistorique

1.1.1 L'acquisition des connaissances

La collecte de données documentaires a été restreinte à un rayon de 20 km autour du secteur à l'étude. Ces données ont été obtenues en consultant des sources telles que l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), le Répertoire des biens culturels et arrondissements du Québec, le Macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF), le Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉPA), ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région à l'étude. Dans la mesure du possible, lorsque ces données sont accessibles, les modes d'occupation contemporaine du territoire par les autochtones sont pris en considération.

1.1.2 L'analyse des données

La notion de potentiel archéologique réfère à la probabilité de découvrir des traces d'établissement humain dans un secteur donné. Le postulat fondamental de l'étude de potentiel archéologique se résume ainsi : les humains ne s'installent pas sur un territoire au hasard, la sélection des emplacements étant influencée par un ensemble de paramètres culturels et environnementaux.

Lorsque vient le temps d'évaluer les ressources possibles d'une région, l'archéologue se trouve régulièrement confronté au fait que peu de régions du Québec ont fait l'objet de recherches suffisamment approfondies. Ainsi, la plupart du temps, seuls quelques restes de campements sont connus pour des millénaires d'occupation. Cette rareté des vestiges ne permet pas d'apprécier l'importance que chaque groupe a accordée à un espace en particulier au cours des siècles. Puisque la présence amérindienne doit être traitée comme un tout, sans nécessairement distinguer des modes de vie très différents (nomades/sédentaires), les archéologues ont donc davantage recours aux données environnementales, contingences de l'activité humaine.

Ce qui est alors étudié, ce ne sont pas tant les manifestations culturelles sur un territoire qu'un territoire susceptible de contenir divers indices de cette présence. En admettant cette faiblesse, on reconnaît les difficultés inhérentes à la découverte de l'ensemble des sites générés par les humains. Ainsi, peu ou pas de critères permettent de localiser les cimetières, les peintures rupestres, les lieux d'extraction des matériaux lithiques, ceux de pratiques cérémonielles, etc.

Une des premières étapes de l'évaluation du potentiel consiste à cerner les paramètres environnementaux qui caractérisent l'emplacement des différents types de campements auxquels ont recours habituellement les autochtones. Une fois ces critères définis, il devient alors possible de morceler un territoire, habituellement assez vaste, en zones propices à la présence de sites archéologiques. Une telle démarche reconnaît d'emblée l'impossibilité pratique d'intervenir sur l'ensemble d'une région même si, ce faisant, elle admet la possibilité que des vestiges puissent être négligés. Par ailleurs, les données environnementales doivent être considérées dans leur aspect actuel et passé afin de tenir compte de la transformation des lieux depuis la dernière déglaciation, particulièrement sur le plan des anciennes formes et composantes du paysage.

Pour les secteurs où très peu de données sont connues, et c'est le cas ici, le potentiel ne peut être évalué qu'en fonction de paramètres génériques. Des critères de ce type ont été définis par les archéologues du Québec (tableau I). Lorsque vient le temps d'évaluer le potentiel archéologique d'une région, il faut également considérer l'état d'avancement de la recherche. Au cours des ans, il est possible que certains types de milieux aient été négligés par les chercheurs pour diverses raisons pratiques ou théoriques. Dans ces cas, on doit s'assurer que toute la variabilité environnementale a été prise en considération avant de statuer sur la valeur de ces milieux. Diverses zones, pouvant ne pas répondre aux critères de potentiel préalablement établis, peuvent être sélectionnées afin d'améliorer itérativement la grille d'évaluation.

1.2 Le potentiel d'occupation historique

Pour l'occupation préhistorique, aucun document ne nous permet d'identifier des lieux qui auraient pu être occupés à cette époque reculée. Pour ce qui est de l'occupation historique, tant par des Amérindiens que par des Eurocanadiens, certains documents d'archives, notamment des cartes anciennes, indiquent que la région à l'étude est connue. On sait que des missionnaires, des explorateurs et des traiteurs circulent dans la région dès la première moitié du XVI^e siècle. Toutefois, ces documents seront plus abondants et plus loquaces à partir du XVII^e et surtout du XVIII^e siècle.

La méthode d'évaluation se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes et de plans historiques. L'étude vise d'abord à déterminer quels sont les sites ou infrastructures (ex. portage, habitation, etc.) pouvant être présents sur le territoire étudié, puis à les évaluer selon leur importance et leur qualité de conservation. Si cela s'avère nécessaire, des recommandations sont formulées afin de planifier une intervention archéologique.

Ceci étant dit, les documents écrits, la cartographie ancienne et la tradition orale sont à même de localiser des lieux qui ont été occupés (poste de traite, portage, cimetière, etc.). Tous ces endroits sont consignés sur les cartes et ils deviennent autant de zones de potentiel. À l'occasion, les données relatives à localisation de ces éléments sont plus ou moins précises, la superficie des zones de potentiel est alors ajustée en conséquence.

Tableau I
 Critères d'évaluation du potentiel archéologique amérindien
 (tableau modifié de Gauvin et Duguay 1981)

Facteurs environnementaux	Niveau de potentiel		
	Fort (A)	Moyen (B)	Faible (C)
Géologie	Proximité d'une source de matière première		
Géographie	Protection; Plages, îles, pointes, anses, baies; points de vue dominants	Secteurs élevés et éloignés des plans d'eau	Falaises
Morpho-sédimentologie	Sable, gravier, terrains plats; Terrasses marines et fluviales	Terrains moutonnés Argiles altérées Pentes moyennes Eskers, moraines	Affleurements rocheux Tourbières Pentes abruptes Terrains accidentés
Hydrographie	Hydrographie primaire Proximité des cours d'eau et lacs importants Zone de rapides Eau potable Confluence de cours d'eau Axe de déplacement Distance de la rive = de 0 à 50 m	Hydrographie secondaire Petits cours d'eau Distance de la rive = de 50 à 100 m	Hydrographie tertiaire Marais Tourbières Extrémité de ruisseau Distance de la rive = 100 m et +
Végétation	Ressources végétales comestibles Protection contre les vents du nord Exposition aux vents du sud Bonne visibilité sur le territoire adjacent Bois de chauffage	Protection moyenne	Aucune protection
Faune	Proximité de lieux propices à la chasse et à la pêche	Lieux plus ou moins fréquentés par la faune	Lieux peu fréquentés par la faune
Accessibilité	Accessibilité à des territoires giboyeux Circulation facile Sentiers de portage	Difficultés d'accès selon les saisons	Difficile en tout temps

2. LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

Le secteur à l'étude se situe à une quinzaine de kilomètres à l'ouest du lac Témiscouata et à une trentaine de kilomètres au sud-est du fleuve Saint-Laurent. L'objectif de ce chapitre n'est pas de décrire exhaustivement ce territoire, mais bien de s'en tenir aux paramètres les plus susceptibles d'avoir agi sur la fréquentation humaine.

Lorsqu'il sera fait référence au secteur d'étude, il faut entendre le territoire dont les limites sont indiquées à la figure 2. Quant à elle, la région à l'étude fait référence à un territoire plus vaste qui s'inscrit dans un rayon de plus ou moins 20 km autour du secteur à l'étude.

2.1 Le paysage actuel

Le secteur à l'étude se trouve au nord de la municipalité de Saint-Elzéar (figure 2). Au point de vue de sa physiographie, il occupe le piémont appalachien, une zone qui se compose de hautes collines et de ruisseaux encaissés et de plans d'eau plus ou moins vastes.

2.1.1 Géologie et sources de matières premières

En ce qui concerne le socle rocheux, toute cette région s'inscrit à l'intérieur du domaine géologique des Appalaches. L'assise, d'origine cambrienne et ordovicienne, date de 570 à 448 millions d'années. Deux formations composent cette région : Pohénégamook et Sillery (figure 3). Celles-ci se composent principalement d'ardoise et de grès (Tremblay et Bourque 1991).

Bien que ces pierres puissent être utilisées par les Amérindiens pour confectionner des outils en pierre bouchardée et polie (hache, percuteur, herminette, etc.), les artisans recherchaient davantage des pierres plus siliceuses pour fabriquer leurs outils, comme les couteaux, les grattoirs ou les pointes. On sait maintenant que de telles pierres ont été exploitées autour du lac Touladi, où se trouvent des carrières préhistoriques exploitées depuis près de 9000 ans (Chalifoux et coll. 1998). Ainsi, à cet égard, le secteur à l'étude ne se démarque pas de par son offre lithique.

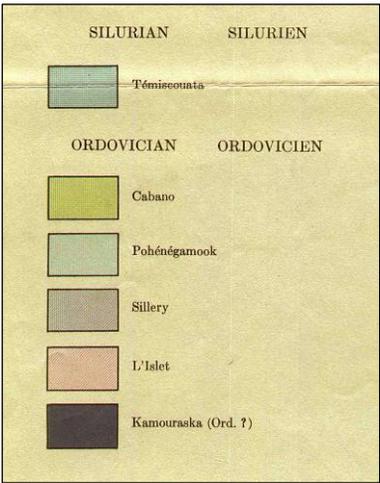
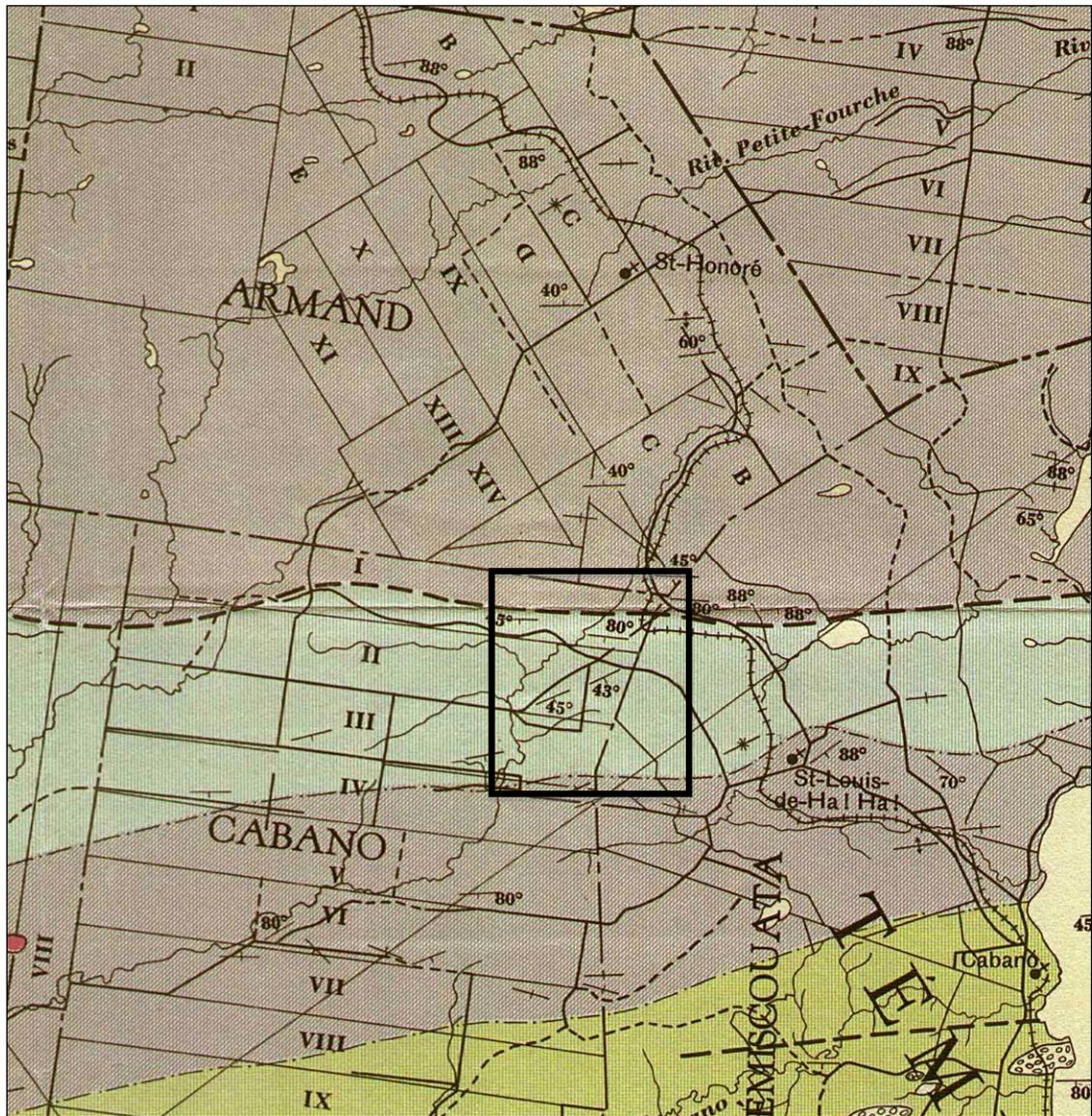


Figure 3. Projet éolien de la MRC de Témiscouata secteur Saint-Honoré, géologie du secteur à l'étude (McGerrigle 1933)

2.1.2 Les dépôts de surface

Les dépôts meubles témoignent principalement de la dernière déglaciation. En effet, les tills prédominent largement dans la région. Ils sont un peu moins épais au sommet des collines où la roche mère affleure en maints endroits. Quelques tourbières parsèment le piémont (figure 4).

Dans les vallées, ces sols se présentent sous la forme de tourbe et de terre noire souvent mal drainées. Sur le piémont, on rencontre principalement des loams sableux ou pierreux dont le drainage varie de bon à mauvais. Finalement, plus on monte en altitude et plus ces sols correspondent à des loams caillouteux (Rochefort 1981) (figure 5).

2.1.3 L'hydrographie

Le secteur à l'étude participe du bassin versant de la rivière Saint-François. Des axes secondaires drainent la région, comme le ruisseau Sec et la rivière Bleue. À même le secteur à l'étude, quelques petits ruisseaux sans nom drainent le massif de la montagne Blanche.

2.1.4 La végétation

La zone à l'étude s'inscrit à l'intérieur d'une vaste aire de végétation qui s'étend de l'Abitibi jusqu'à la pointe de Gaspé. Cette région est caractérisée par un domaine climatique de type boréal qui conditionne en partie la végétation. Celle-ci se compose principalement d'une sapinière à bouleau blanc. La richesse de la forêt locale permettra le développement d'une industrie forestière dès le début du XIX^e siècle, toutefois cette industrie ne deviendra dominante qu'au milieu de ce siècle.

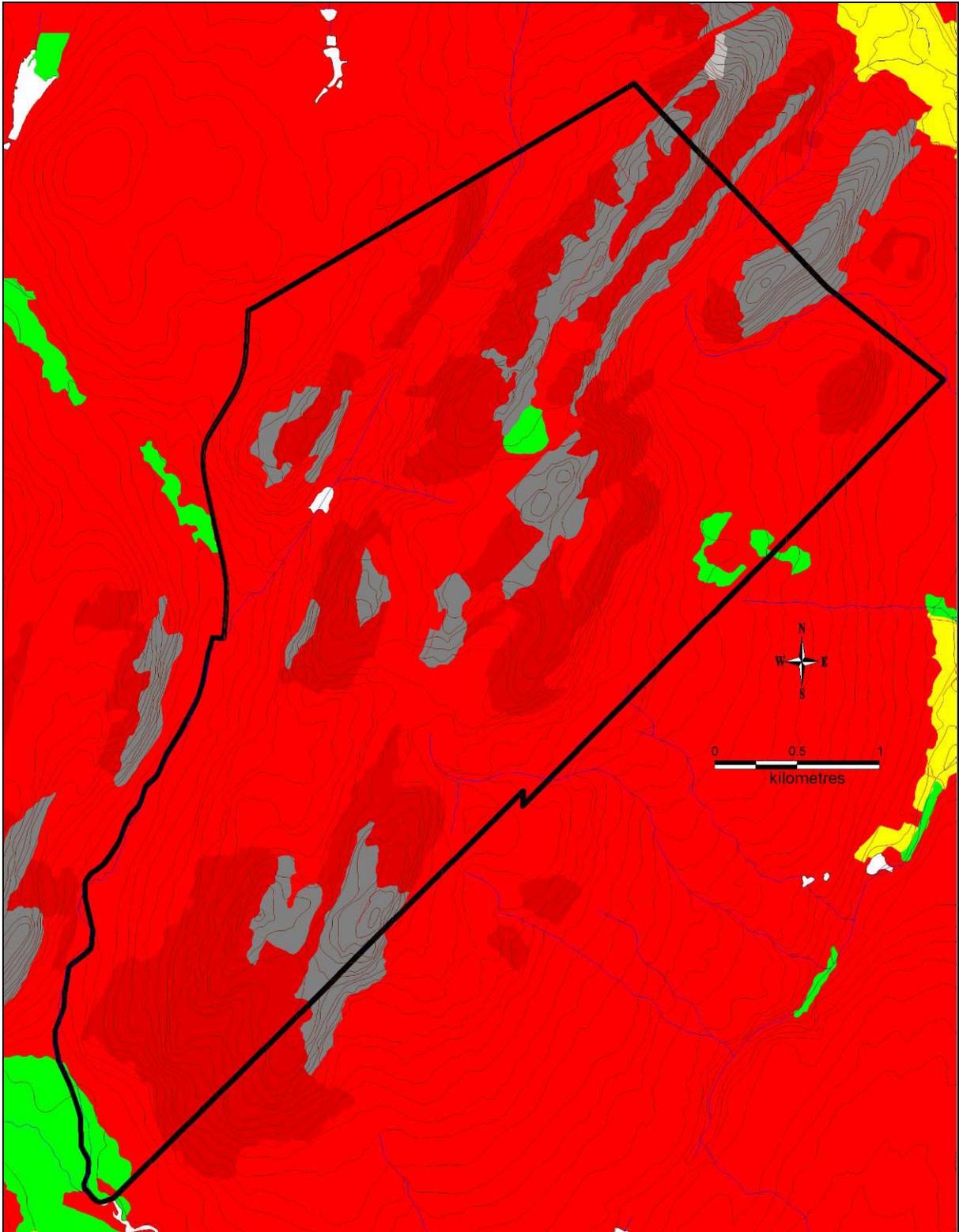


Figure 4. Projet éolien de la MRC de Témiscouata secteur Saint-Honoré, les dépôts de surface du secteur à l'étude (SNC-Lavalin inc. 2011)

■	1A	Till indifférencié (épaisseur supérieure à 1 m) (farine de roches et pierres de toute taille)
■	1AM	Till indifférencié moyen (de 50 cm à 1 m)
■	1AY	Till indifférencié
■	2A	Dépôts juxta-glaciaires (sable, gravier, hétérogène)
■	2AE	Esker
■	2BE	Épandage
■	3AN	Dépôts fluviatiles (gravier, sable, limon, argile)
■	4GS	Dépôts lacustres eau peu profonde (sable, gravier)
■	7E	Dépôts organiques (matière organique)
■	7T	Dépôts organiques (matière organique)
■	8E	Colluvion
■	R1A	Substratum rocheux et till

Figure 4. Projet éolien de la MRC de Témiscouata secteur Saint-Honoré, les dépôts de surface du secteur à l'étude, légende (SNC-Lavalin inc. 2011)

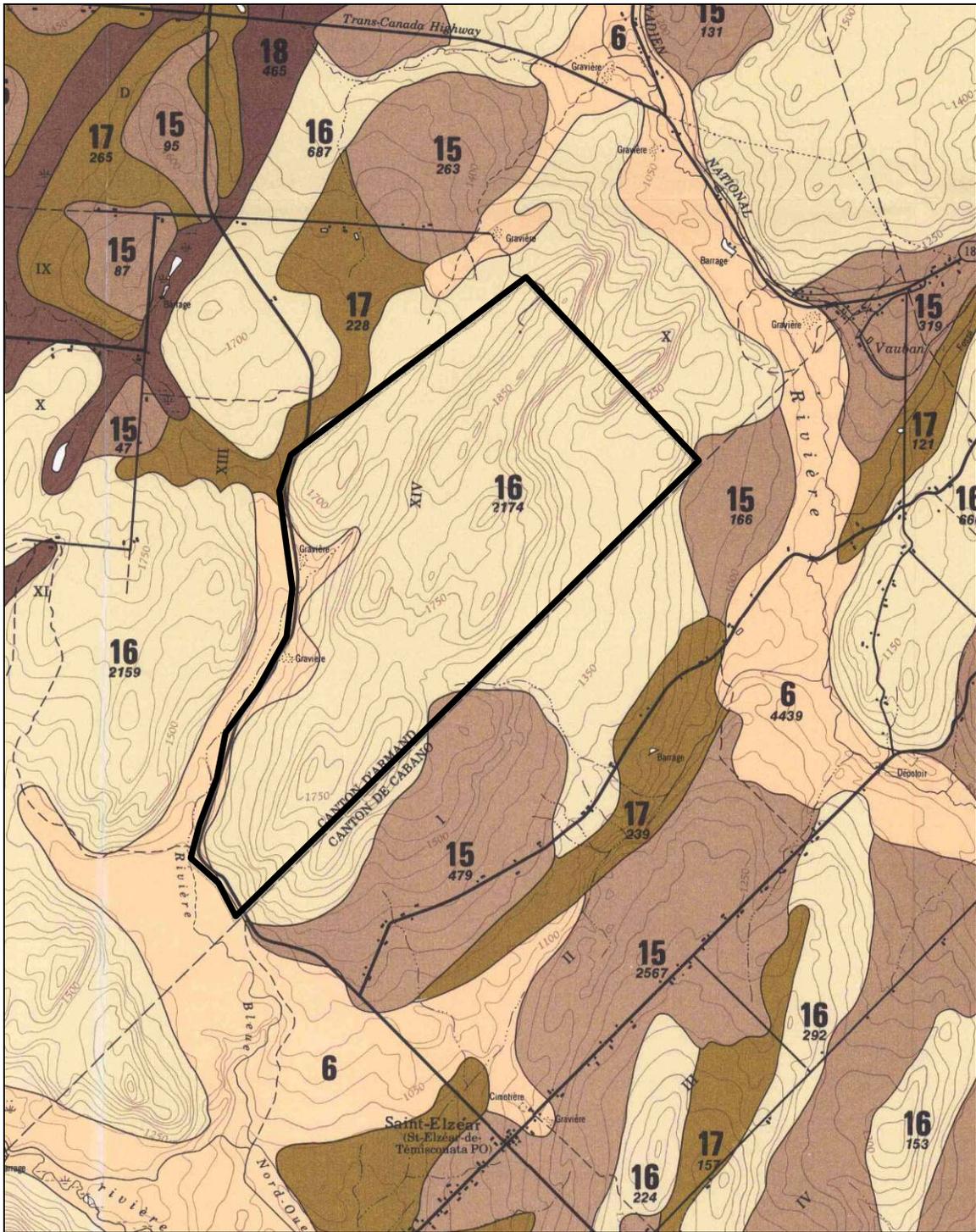


Figure 5. Projet éolien de la MRC de Témiscouata secteur Saint-Honoré, pédologie du secteur à l'étude (Rocheffort 1981)

6	Pohénégamook	60	Idem à 5	Idem à 5	Idem à 5	Chabot, Tourbe, Terre noire tourbeuse et alluvions non différenciées	20
	Terre noire	20	Idem à 2	Idem à 2	Idem à 2		
15	Chapais	50	Bon	Loam à loam sableux fin pierreux, caillouteux et à cherts	Loam à loam sableux fin, caillouteux, pierreux et à cherts (till de fond régional)	Terre noire et Chapais mince	10
	Painchaud	25	Imparfait	Loam à loam sableux fin pierreux, caillouteux et à cherts	Loam à loam sableux fin, pierreux, caillouteux et à cherts (till de fond régional)		
	Chabot	15	Très mauvais	Loam à loam sableux fin pierreux, caillouteux et à cherts	Loam à loam sableux fin, pierreux, caillouteux et à cherts (till de fond régional)		
16	Chapais mince	40	Rapide	Loam sableux fin à loam pierreux, caillouteux, à cherts et schistes ardoisiers	Loam sableux fin à loam pierreux, caillouteux, à cherts et schistes ardoisiers (till local et régional)	Affleurements rocheux, Chabot et terre noire	10
	Chapais	30	Idem à 15	Idem à 15	Idem à 15		
	Painchaud	20	Idem à 15	Idem à 15	Idem à 15		
17	Painchaud	50	Idem à 15	Idem à 15	Idem à 15	Terre noire	15
	Chabot	25	Idem à 15	Idem à 15	Idem à 15	Chapais	10

Figure 5. Projet éolien de la MRC de Témiscouata secteur Saint-Honoré, pédologie du secteur à l'étude, légende (Rochefort 1981)

2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales

Il y a environ 18 000 ans, quelques kilomètres d'épaisseur de glace recouvraient le Québec tout entier. Un réchauffement global du climat permit la fonte graduelle de ce glacier et il semble qu'il se soit alors séparé en deux dans l'estuaire du Saint-Laurent, il y a environ 14 000 ans AA. À la suite du retrait du glacier et du redressement du continent, les rives du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et d'une partie de la Basse-Côte-Nord, maintenant libérées du joug de la glace, commencent à émerger vers 13 000 ans AA (Dyke et coll. 2004). À cette époque, le niveau de la mer de Goldthwait, qui envahit l'actuel estuaire et golfe du Saint-Laurent, atteint 167 m de plus que l'actuel.

De 12 500 et 12 000 ans AA, la calotte glaciaire appalachienne fond graduellement dégageant ainsi de plus en plus de terrain. Des portions résiduelles de ce glacier vont subsister dans les Appalaches pendant encore quelques milliers d'années (figure 6).

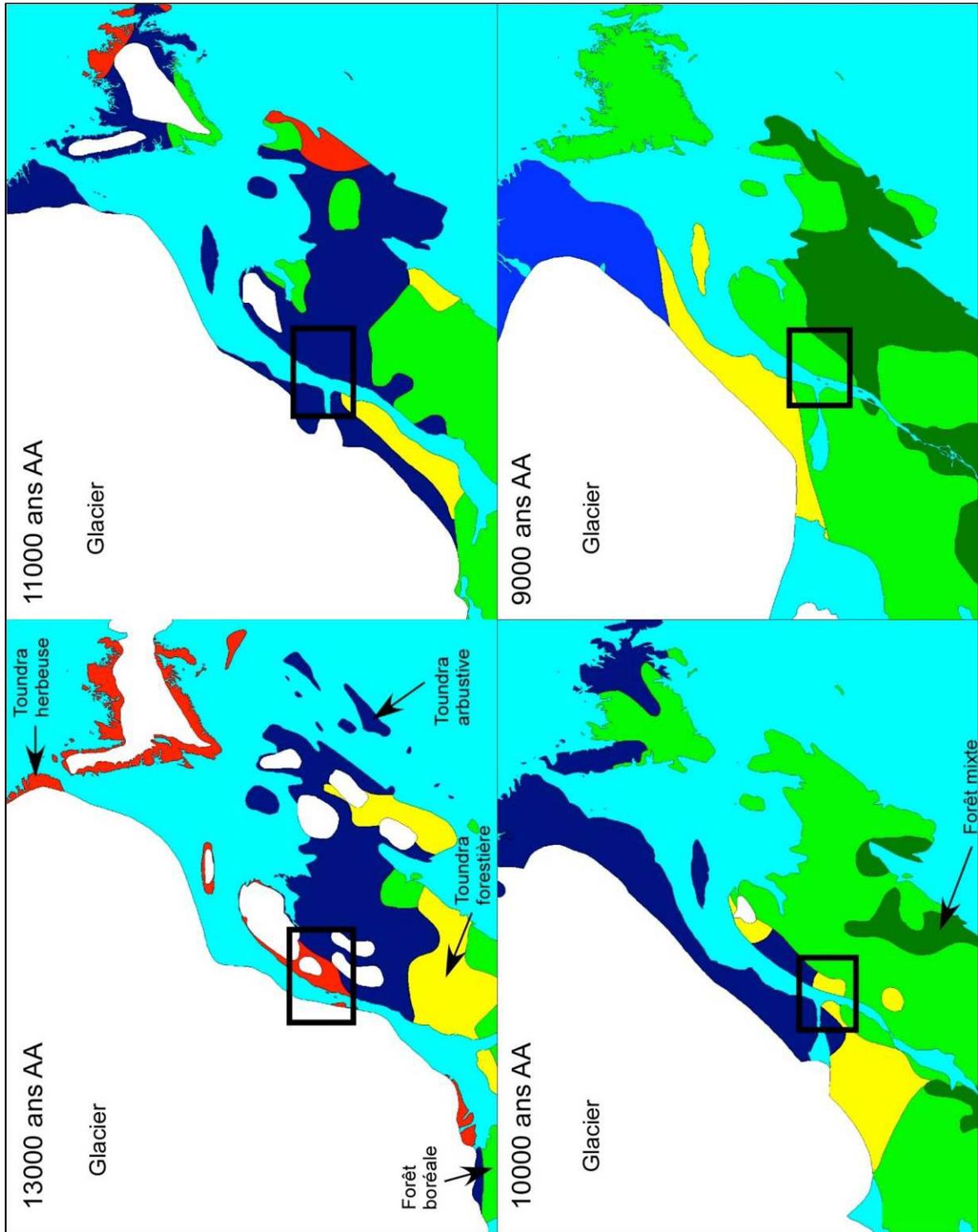


Figure 6. Les principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation (Dyke et coll. 2004)

Comme le glacier ne fondait pas uniformément à la grandeur des Appalaches, des portions résiduelles ou des phénomènes géomorphologiques associés au retrait des glaciers, ont parfois empêché les eaux de fonte des glaciers de s'écouler librement vers la mer. C'est ainsi que les eaux de la région du Témiscouata ne pouvant se drainer dans la rivière Saint-Jean, un lac glaciaire se forma, le lac Madawaska. Il est considéré que ce lac a atteint la cote des 195 m d'altitude, il y a environ 12 000 ans AA. À ce moment-là, le drainage principal de la région en observation s'effectuait vers le nord via les rivières Ashberish, Trois-Pistoles, des Aigles, Touladi et Rimouski¹.

Puis, vers 10 500 ans AA, un exutoire se serait formé dans la région d'Edmundston modifiant alors le drainage régional et favorisant l'écoulement des eaux du lac Madawaska. Le niveau de celui-ci aurait alors atteint la cote des 180-170 m (figure 7). Les rives du lac Madawaska n'ont pas atteint les limites du secteur à l'étude, mais cet immense plan d'eau a pu favoriser l'utilisation de secteurs éloignés des rives actuelles des principaux plans d'eau.

Il semble que la disparition du barrage glaciaire ou morainique dans la vallée de la rivière Saint-Jean ait favorisé la pénétration de la mer intérieure Acadia ce qui aurait entraîné une nouvelle hausse des eaux. Le lac Madawaska serait alors revenu à la cote des 170-175 m. La présence de crustacés marins dans le lac Témiscouata évoquerait cet épisode qui aurait eu lieu il y a environ 8000 ans AA. La poursuite du relèvement isostatique soulève la partie sud-est du lac Témiscouata ce qui provoque son isolement par rapport aux événements en aval. Les eaux de la région s'installent alors dans le lit qu'on leur connaît actuellement et le réseau hydrographique actuel se met en place.

En général, il est considéré que le climat était plus sec au cours de l'Holocène moyen (6500 à 3500 AA). Cette situation aurait influencé l'apport en eau des lacs du Nord-Est américain, avec pour conséquence que le niveau de ceux-ci aurait alors été plus bas que l'actuel (Hétu 2008). Si tel est effectivement le cas, alors il est possible que les sites archéologiques de cette période se trouvent sous le niveau actuel des lacs de la région.

¹ Ces données sont principalement extraites de l'étude de Poly-Géo 2005. Même si ces données sont présentées ici de manière plutôt linéaire, il est important de mentionner qu'il y a eu plusieurs phases de régression et de transgression tant au point de vue végétatif qu'hydrographique.



Figure 7. Le lac Madawaska, élévation 180 m (environ 10 000 ans AA)

Il semble que des conditions climatiques rigoureuses ont régné dans la région à la suite de la déglaciation y retardant la colonisation forestière. Puis, alors que les derniers lambeaux du glacier disparaissent du paysage, une toundra herbeuse s'installe progressivement, elle fera graduellement place à une toundra forestière. Des conditions climatiques rigoureuses auraient limité la croissance des arbres jusque vers 9500 ans AA. Cette forêt boréale ouverte aurait persisté dans les environs pendant 1000 à 1500 ans. Il semble que de nombreux feux de forêt auraient agi sur l'écologie forestière de cette époque. Le climat se réchauffant et demeurant relativement sec, cela favorisa la migration des espèces végétales vers les contrées nordiques ou en altitude. C'est à partir de cette période que se mettent en places les types écologiques actuels.

Compte tenu des connaissances actuelles, le territoire à l'étude est devenu habitable de 12 000 à 11 000 ans AA. Toutefois, des conditions climatiques rigoureuses ont fait en sorte que la végétation a tardé à coloniser les lieux, limitant son pouvoir d'attraction pour les familles qui fréquentaient déjà les territoires limitrophes. Il est aujourd'hui considéré que la région du Témiscouata a pu accueillir ses premiers visiteurs, il y a environ 10 000 ans AA.

3. LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire amérindienne en quatre grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les unes des autres par des traits matériels, comme la présence ou non de poterie, d'un type particulier d'outils, d'une technologie de taille ou encore par vestiges qui témoignent d'activités socioéconomiques diverses, telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité.

La reconstitution de l'histoire amérindienne, surtout pour la période préhistorique, est une démarche évolutive qui doit constamment être ouverte aux changements, selon l'avancement des connaissances. Pour certaines périodes, surtout du Paléoindien au Sylvicole ancien, l'apport du Témiscouata demeure limité. Pour mieux comprendre ces périodes, il importe de se référer à un cadre géographique plus vaste qui parfois s'étend à la grandeur du Québec. À partir du Sylvicole moyen (2400 ans AA), les données archéologiques disponibles au Témiscouata distinguent cette dernière région et elles permettent d'y déceler des séquences régionales originales.

3.1 La période paléoindienne (12 500 à 10 000 ans AA)

Au début de cette période, tandis que les glaciers recouvrent encore une grande partie du Canada, les premiers groupes d'autochtones franchissent le détroit de Béring, alors émergé à cause d'une régression marine mondiale, et ils s'installent en Alaska et au Yukon. Peu après, la fonte du glacier dégagera un corridor terrestre qui relie l'Alaska au centre des États-Unis. Ce corridor sera emprunté par certains groupes pour ainsi coloniser le centre de l'Amérique. Ce scénario, qui demeure encore le plus évoqué, est aujourd'hui questionné par certains archéologues. En effet, certains se demandent si quelques groupes amérindiens n'auraient pas plutôt longé les côtes de la Béringie, en utilisant certaines formes d'embarcations, pour ainsi aboutir en Alaska, en Colombie-Britannique et dans les États du Nord-Ouest américain.

Vers 12 500 ans AA, ces Amérindiens, que l'on appelle Paléoindiens, occupent le sud du Canada et tout le sud et l'ouest des États-Unis. Au fur et à mesure que la fonte du glacier libère de nouveaux territoires septentrionaux et que ceux-ci deviennent habitables, les Paléoindiens les occupent. C'est ainsi qu'on les retrouve en Ontario, en Nouvelle-Angleterre et dans les provinces maritimes canadiennes vers 11 500 à 10 000 ans AA.

Il semble que ces premiers colonisateurs pratiquaient un vaste nomadisme, ne demeurant que très peu de temps à chaque endroit. Un nouveau territoire s'ouvrait pour eux, un territoire non habité, inconnu, dont toutes les ressources demeuraient à être découvertes. Au début, il était considéré que la base économique de ces gens reposait sur une exploitation intensive des grands mammifères terrestres (faune pléistocène), mais il est aujourd'hui considéré que leur mode de vie comprenait une exploitation plus généralisée de toutes les ressources disponibles. Avec le temps, l'exploitation des richesses de la mer semble avoir occupé une place de plus en plus importante dans leur mode de vie. Ces Amérindiens utilisaient des matières premières lithiques très fines, comme des cherts, pour la confection de leurs outils en pierre. Ils paraissent avoir attaché une grande importance à ces types de pierres, puisqu'ils y recourront même si les lieux fréquentés sont parfois très éloignés des sources d'approvisionnement.

Le Paléoindien ancien (11 500 à 10 000 ans AA)

Même si les preuves d'une présence amérindienne aussi ancienne s'accumulent en Ontario et dans les États de la Nouvelle-Angleterre, elles demeurent encore relativement rares au Québec. En fait, pour l'instant, seule la région du lac Mégantic en a livré des traces. Des Amérindiens de cette période se sont installés sur une pointe de terre, composée de matériaux fins, séparant deux lacs (Chapdelaine 2004). Ce site a livré des artefacts qui permettent d'associer cette occupation à la phase médiane du Paléoindien ancien (Michaud-Neponset/Parkhill, environ 10 700 ans AA). Les interprétations préliminaires relient ce site archéologique à d'autres, localisés aux États limitrophes de la Nouvelle-Angleterre. Ainsi, ces Amérindiens seraient arrivés au Québec par la voie terrestre, en franchissant les cols appalachiens.

Il est possible qu'un autre site, cette fois situé dans la région de Québec, date de cette période tout en étant un peu plus jeune que celui de Mégantic (phase finale, Crowfield, environ 10 500 à 10 200 ans AA, Pintal 2002, à paraître). Les reconstitutions paléoenvironnementales suggèrent que cette occupation a eu lieu alors que la butte rocheuse sur laquelle elle prend place formait une des îles d'un archipel positionné à l'embouchure la rivière Chaudière. Les analyses préliminaires ont permis d'associer provisoirement ce site archéologique à d'autres, découverts en Ontario et sur les berges du lac Champlain. Sur la base de cette association, il a été proposé

que ces Amérindiens fréquentaient les rivages de la mer Champlain et que c'est par cette voie maritime qu'ils ont abouti dans la région de Québec (Pintal 2002).

Des sites de cette période, parfois relativement étendue, ont été trouvés dans les États de la Nouvelle-Angleterre, souvent dans des contextes similaires à celui du Témiscouata (Bradley et coll. 2008). Des établissements contemporains ont également été identifiés dans les provinces maritimes, notamment à Tracadie au Nouveau-Brunswick (Bonnichsen et coll. 1991). Pour l'instant, il est considéré que ces derniers artefacts réfèrent à des occupations isolées, de très courtes durées. À ce jour, aucun site de cette période n'a été formellement identifié au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie.

Les archéologues œuvrant en Nouvelle-Angleterre et en Ontario ont constaté que les sites paléindiens anciens étaient presque toujours découverts dans des secteurs sableux, à proximité de cours d'eau et d'un marécage (Spiess et Wilson 1987). Des sites de cette période ont été trouvés près de la mer et des grands fleuves, le long des principales rivières et de leurs affluents, ainsi que sur les rives de lacs relativement vastes, notamment dans les Appalaches.

Le Palé Indien récent (10 000 à 9000 ans AA)

En ce qui concerne le Palé Indien récent, plusieurs sites ont été localisés au Québec. Qui plus est, il semble que plusieurs cultures archéologiques soient présentes à cette époque, ce qui suggère qu'une certaine diversité culturelle existait à cette époque.

Ainsi, des découvertes récentes dans la région de Québec suggèrent que des groupes affiliés à l'aire culturelle Cormier-Nicholas fréquentaient ce lieu de 10 000 à 9000 ans AA (Pintal, à paraître). Ces sites se distinguent, entre autres, par la présence de pointes foliacées ou triangulaires à base concave, oblique ou rectiligne. À l'occasion, de petites cannelures ou enlèvements perpendiculaires sont visibles à la base. Plusieurs sites ont été découverts dans la région et leur localisation en bordure du fleuve semble indiquer que leur mode de vie accordait une certaine place aux ressources du littoral. En même temps, certains sites se trouvent un peu à l'intérieur des terres, soit près de rapides, soit sur de hautes terrasses, ce qui semble indiquer que ces gens exploitaient déjà, il y a de cela plus de 9000 ans, des milieux écologiquement différents, mais complémentaires. Ce type de site n'a pas encore été formellement identifié au bas Saint-Laurent.

Par contre, d'autres établissements indiquent la présence de groupes produisant des pièces lancéolées à retouches parallèles convergentes (Plano ou Sainte-Anne/Varney) qui diffèrent de celles qui viennent d'être décrites. Ces sites se distribuent plus particulièrement en Outaouais (Wright 1982), dans la région de Québec (Laliberté 1992; Pital à paraître), mais surtout au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Chapdelaine 1994; Lasalle et Chapdelaine 1990, Pital 2006). Des sites de cette période sont également rapportés en Ontario (Ellis et Deller 1990), pour les états de la Nouvelle-Angleterre (Bradley et coll. 2008) et dans les Maritimes (Deal 2006). Même si ce type de site n'a pas encore été découvert dans les parages du Témiscouata, il est fort probable que l'on en découvrira un jour étant donnée leur présence, entre autres, à Québec et à Rimouski.

Finalement, une autre tradition technologique semble être associée à cette période, celle qui livre des pointes triangulaires à base concave sans cannelure, mais à amincissement basal (Keenlyside 1985, 1991). Des pièces similaires ont été trouvées aux Îles-de-la-Madeleine (McCaffrey 1986) et en Basse-Côte-Nord (Pital 1998). Pour l'instant, ces pointes ne se trouvent que le long du littoral Atlantique.

Les données relatives aux emplacements choisis par les Paléoindiens récents soulignent que les rives du fleuve étaient plus particulièrement recherchées et principalement les enclaves marines créées par les mers anciennes. Peu de données permettent de particulariser les lieux d'établissement situés à l'intérieur des terres. À cet égard, il est considéré, pour l'instant, que les critères de potentiel utilisés pour le Paléoindien ancien s'appliquent aussi à la phase récente.

3.2 La période archaïque (10 000 ans AA à 3000 ans AA)

Le concept d'Archaïque couvre une période si vaste (10 000 à 3000 ans AA) qu'il est déraisonnable de croire qu'une seule culture y soit associée. D'ailleurs, la multitude et la variabilité des assemblages matériels que l'on associe à cette période témoignent de multiples trajets culturels. Afin de mieux décrire toute cette variabilité, les archéologues subdivisent habituellement l'Archaïque en trois épisodes : ancien (10 000 à 8000 ans AA), moyen (8000 à 6000 ans AA) et récent (6000 à 3000 ans AA).

Au cours de l'Archaïque, les Amérindiens vont s'adapter à des conditions climatiques qui se transforment continuellement. De plus en plus chaud jusque vers 6000-5000 ans AA, le climat se refroidit et devient plus humide par la suite, plus particulièrement à partir de 3500 ans AA. Avec la fonte du glacier qui se poursuit jusque vers 6000 ans AA au centre du Québec, les populations coloniseront des territoires de plus en plus vastes et vers 3500 ans AA le Québec aura été en grande partie exploré.

Parallèlement à cette adaptation, un processus d'identification culturelle semble s'installer. Ainsi, on observe, au fil des siècles et des millénaires, que des groupes spécifiques exploitent des environnements de plus en plus particuliers. On parle d'un Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, d'un Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent, d'un Archaïque du Bouclier dans le Subarctique ou encore d'une tradition de la Gaspésie pour la péninsule éponyme. De nos jours, les archéologues ont tendance à ne pas trop se référer à ces grandes subdivisions « culturelles », trop génériques, pour plutôt se concentrer sur la mise en évidence de différences régionales.

En général, les sites archéologiques de ces diverses traditions culturelles se retrouvent dans les environnements suivants : le long du fleuve Saint-Laurent, à proximité de sources d'eau douce; le long des voies majeures de circulation, comme les grandes rivières; et aussi le long des voies secondaires, les rivières plus petites, tributaires des premières. Les sites sont également abondants à proximité des vastes plans d'eau, comme les lacs. La diversité des espèces chassées au cours de cette période, du caribou forestier à la petite baleine, de la tortue au castor, etc. témoigne de modes de vie qui tiennent compte de toute la mosaïque environnementale du Québec. Sous-jacent à ces modes de vie dits « archaïques » s'exprime toute une diversité culturelle que les archéologues ont encore de la difficulté à faire ressortir.

Les Archaïques ancien (10 000 à 8 000 ans AA) et moyen (8000 à 6000 ans AA)

Curieusement, alors que les données relatives à l'occupation paléoindienne s'accumulent au Québec, celles relatives à l'Archaïque ancien demeurent rares. Les raisons sous-jacentes à ce phénomène relèvent probablement des difficultés qu'éprouvent les archéologues à clairement distinguer les assemblages de cette période.

Au cours des dernières années, quelques sites de l'Archaïque ancien ont pu être associés à l'intervalle 10 000 à 8000 ans AA au Québec. Ces derniers sont principalement localisés dans la région de Québec (Laliberté 1992, Pintal à paraître), au lac Mégantic (Chapdelaine 2004) et à Squatec (Dumais et Rousseau 2002). En ce qui concerne ce dernier, l'ascendance culturelle de ses occupants reste à préciser. Il demeure possible qu'à ce site correspondent les restes d'une occupation datant du Paléoindien. Toutefois, les datations radiométriques obtenues jusqu'à présent (de 9000 à 8500 ans AA) le positionnent clairement dans l'Archaïque ancien. Seule la poursuite des recherches sur ce site permettra, éventuellement, de résoudre cette question. Par contre, ce site fait référence au fait que des Amérindiens occupent un promontoire sablonneux qui s'avancait dans un des bras du lac Madawaska. Le fait que l'on trouve des artefacts en chert Touladi sur ce site indique que ces Amérindiens fréquentaient la région du lac Touladi.

En général, ces sites se distinguent par la présence de pointes à encoches en coin et à base rectiligne ou concave. Souvent les assemblages de cette période témoignent du recours à des matériaux lithiques locaux, parmi lesquels on trouve souvent le quartz et le quartzite. Au Bas-Saint-Laurent, la période archaïque demeure mal connue. Peu de sites ont été fouillés et, à l'exception du site de Squatec, aucun n'a pu être daté par la méthode du $14C^2$. Cette situation interpelle les archéologues et, pour la plupart, ils demeurent sans réponse (Burke et Richard 2010).

Rappelons ici que des Amérindiens sont présents à cette époque dans la portion sud du Québec, de la région d'Ottawa jusqu'à l'extrémité est du Québec, en Gaspésie et en Côte-Nord. Il est possible que les sites Archaïques ancien et moyen soient peu visibles à l'intérieur des terres parce qu'à cette époque les Amérindiens préféraient bénéficier de la générosité de la mer, c'est d'ailleurs le long du littoral marin, soit le long de la Côte-Nord du Saint-Laurent, soit le long de la côte nord-gaspésienne que l'on retrouve le plus de sites datant de cette période.

² Mentionnons ici qu'une date de 6500±180 ans AA a été obtenue pour le site CkEe-05 localisée près de l'exutoire de la rivière Touladi. Toutefois, cette date n'a pas été retenue par les archéologues (Chalifoux et coll. 1998 : 73).

Quoi qu'il en soit, ces sites se trouvent près du fleuve, à l'embouchure de rivières. Les restes fauniques découverts dans ces sites anciens témoignent d'une économie mixte, basée sur l'exploitation des ressources du littoral, autant maritime que terrestre.

Le site de Squatec occupe un contexte géomorphologique particulier qui témoigne d'événements postglaciaires divers : fluvioglaciaires, lacustres et fluviales. Cette découverte nous oblige à prendre en considération la possibilité que des occupations semblables s'y trouvent. La découverte d'os de rongeur (castor?) suggère que le contexte environnemental de la région est alors suffisamment développé (ressources animales et végétales) pour accueillir une population humaine.

L'Archaïque récent (6000 à 3000 ans AA)

À partir de cette période, mais surtout à partir de 5000 ans AA, à peu près tout le Québec est occupé et cette présence amérindienne n'ira qu'en s'accroissant. Les sites archéologiques sont nombreux et on en trouve dans toutes les régions du Québec. Qui plus est, les sites ne sont plus limités aux bordures du réseau hydrographique principal, ils sont maintenant abondants le long des rives du réseau hydrographique secondaire.

Il est maintenant assuré que des groupes amérindiens de l'Archaïque récent fréquentaient la région du Témiscouata. Toutefois, les modalités d'usage de ce territoire au cours de cette période restent encore à préciser. En effet, même si plusieurs artefacts ou sites peuvent être associés à cette période, ils le sont sur une base comparative, aucune datation radiométrique ne venant préciser l'âge de ces établissements.

Il est toujours considéré que les Amérindiens de cette période sont d'abord et avant tout des chasseurs-cueilleurs-pêcheurs qui se déplacent régulièrement sur un territoire plus ou moins bien défini selon les périodes. L'exploitation des principales ressources biologiques est de mise bien que l'on ne néglige aucune espèce comestible. À partir de l'Archaïque récent, il est considéré que les Amérindiens prélèvent davantage de ressources de leur territoire de prédilection, et parmi celles-ci le poisson apparaît particulièrement prisé. Cette tendance serait annonciatrice du nouveau mode de vie économique qui prévaudra au cours de la prochaine période.

3.3 La période sylvicole (3000 ans AA à environ 1534 ans AD)

La période sylvicole correspond à l'introduction de la céramique dans la culture matérielle des Amérindiens. Elle coïncide également avec une phase de croissance démographique qui culminera au XVI^e siècle, date de l'arrivée des Européens en Amérique. Si, auparavant, les conditions environnementales pouvaient influencer davantage le système socioéconomique des autochtones, à partir de maintenant les relations sociopolitiques prendront le dessus. En effet, le territoire québécois étant maintenant entièrement occupé, à tout le moins fréquenté sur une base régulière, les déplacements et les échanges s'inscrivent à l'intérieur d'un réseau d'affinités et de rapports sociaux qui lentement mèneront à la définition du territoire des Premières Nations actuelles.

Le Sylvicole ancien (3000 à 2400 ans AA)

Au cours du Sylvicole ancien, la céramique joue un rôle secondaire et les modes de vie ne sont pas sensiblement différents de ceux qui prévalaient auparavant. On a déjà remarqué que les ressources aquatiques, surtout les poissons, semblent occuper une place grandissante dans la diète amérindienne. La céramique n'est pas toujours présente dans les assemblages, mais, lorsque l'on en trouve, les vases présentent une base conique, un col droit ou légèrement évasé, et sont très rarement décorées. Les matières premières lithiques utilisées pour la confection des outils sont souvent exotiques, expression probable d'un vaste réseau d'échanges qui semble s'être mis en place au cours de la période antérieure.

Le système de mobilité territoriale, qui auparavant comprenait de nombreux déplacements sur un territoire somme toute assez vaste, fera graduellement place à une mobilité plus réduite. Les Amérindiens ne s'installent pas encore à demeure en certains endroits, mais ils les fréquentent plus souvent. Ce sont là des signes d'une mise en place d'une exploitation de plus en plus intensive d'un territoire en réponse, probablement, à l'augmentation de la démographie régionale et aux développements de rapports territoriaux plus étroits établis par certaines familles.

Ce qui caractérise surtout cette période, c'est l'épisode Meadowood, une phase culturelle qui se caractérise, entre autres, par un culte funéraire élaboré et la production quasi industrielle de lames foliacées en pierre taillée. Cet épisode a d'abord été défini dans l'État

de New York, mais de nombreuses manifestations ont par la suite été trouvées en Ontario et dans le sud-ouest du Québec, région de la ville de Québec incluse. La poursuite des recherches a permis de constater que des objets typiques de cette période se trouvaient aussi en Abitibi, à la baie James et en Côte-Nord. Qui plus est, on en est venu à constater que les assemblages archéologiques du Québec se distinguaient quelque peu de ceux décrits pour l'état de New York. Ainsi, au Québec, les pointes de cette période sont souvent composées d'une base quadrangulaire relativement haute alors que ce type de pointe, bien que présent dans l'état de New York, y est plus rare.

Le Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA)

À partir du Sylvicole moyen, on trouve habituellement plus de céramique amérindienne dans les sites archéologiques. Celle-ci est souvent décorée et les motifs, parfois presque baroques, vont évoluer rapidement. À cette époque, on commence à différencier des tendances régionales, la céramique de l'Outaouais se distinguant quelque peu de celle de la région de Montréal qui à son tour présente quelques divergences par rapport à celle de Québec.

Au Témiscouata, des sites ont pu être associés au Sylvicole moyen (1970+/-100 ans AA) (Chalifoux et coll. 1998). Les sites associés à cette période sont plus nombreux que ceux des intervalles précédents. C'est probablement au cours de cette période que le Témiscouata commence à être fréquenté sur une base régulière par des groupes qui en font un de leurs lieux privilégiés d'établissement.

Le Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 1534 AD)

La céramique est alors très abondante dans le sud du Québec, mais elle est aussi présente en Abitibi, sur la Côte-Nord et en Gaspésie. Sa forme générale est globulaire, son col étranglé et le bord est la plupart du temps marqué d'un parement. Les décorations sont souvent restreintes à l'épaule et au parement. Des styles différents permettent de reconnaître des traditions culturelles distinctes associées au Moyen-Nord, à la vallée du Saint-Laurent et aux provinces maritimes.

C'est à cette période que s'associe la majorité des établissements trouvés dans la région du Témiscouata. Les Amérindiens auraient fréquenté régulièrement ce milieu, entre autres,

pour ces sources de chert, mais aussi à l'intérieur d'un cycle de mobilité territoriale qui les y amenait régulièrement. Les indices culturels trouvés (céramiques et types de pointe) suggèrent que les familles qui vivent dans la région participent de diverses aires culturelles associées à la vallée du Saint-Laurent (incluant la Côte-Nord), mais surtout aux provinces maritimes. Les interprétations suggèrent que le Témiscouata est principalement exploité par une unité de collaboration (2 à 3 familles, environ 40 personnes) reliée à une bande plus large associée à la rivière Saint-Jean. Il s'agirait des ancêtres immédiats des familles malécites associées à ce territoire au cours de la période historique.

Les données archéologiques de la région du Témiscouata témoignent d'une présence très ancienne à Squatec. La nature exacte de ce site tant au niveau de son ascendance culturelle que de sa place dans les modes d'usage de ce territoire par les Amérindiens reste à préciser. Toutefois, une chose est sûre, sa découverte, dans un contexte géomorphologique ancien, nous oblige à prendre en considération la possibilité que d'autres sites de cette période se trouvent dans des contextes similaires dans les environs.

À partir du Sylvicole moyen, les sites sont de plus en plus nombreux et ils témoigneraient d'une exploitation saisonnière de la région par un groupe familial élargi (une quarantaine d'individus). Ces gens viennent dans la région pour exploiter les sources de chert, mais aussi afin de profiter de sa flore et de sa faune, notamment l'orignal, le chevreuil, le castor, le porc-épic, le rat musqué et le lièvre (Chalifoux et coll. 1998). Bref, une grande partie de la faune comestible, la rareté des os d'oiseaux et de poisson pouvant s'expliquer par leur faible résistance à l'usure du temps. La découverte récente du site CkEe-29 à l'embouchure de la rivière Touladi, près d'une frayère à corégone, pourrait signaler que les Amérindiens fréquentaient aussi ce secteur pour sa richesse halieutique.

Comme il en a été fait mention précédemment, les interprétations des phases récentes d'occupation suggèrent que les principaux groupes qui fréquentaient le Témiscouata vers la fin de la période préhistorique sont apparentés aux populations malécites.

3.4 La période historique

Jacques Cartier fut l'un des premiers Européens à explorer le littoral du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Il figure aussi parmi les rares personnes du XVI^e siècle à avoir laissé un témoignage écrit, décrivant les lieux, la faune et les habitants. Champlain fit de même une cinquantaine d'années plus tard. Sans dire que la région à l'étude était alors devenue une terre de prédilection pour les Européens, ces derniers la fréquentaient alors assez régulièrement. Les pêcheurs de baleines exploitent la richesse de la faune marine de l'estuaire, mais ils en profitent aussi pour traiter avec les Amérindiens. Les récits de Cartier font d'abord état de la présence de deux groupes au Bas-Saint-Laurent/Gaspésie : les Stadaconéens (Iroquoïens) les Toudamans (Malécites ou Mi'gmaq's).

On ne sait pas encore jusqu'à quel point ces activités de traite étaient régulières au Bas-Saint-Laurent. De 1580 à 1600, les Basques fréquentent régulièrement la Côte-du-Sud. Les fouilles archéologiques ont permis de mettre aux jours certains contextes où artefacts amérindiens et européens se côtoient, mais on ne sait trop si ces objets, qui sont relativement peu nombreux, témoignent d'une rencontre effective entre ces deux peuples où encore s'ils ont été déposés à des intervalles différents.

Dès le début du XVII^e siècle, les écrits historiques s'attardent plus spécifiquement au territoire à l'étude. Ainsi, alors qu'ils naviguent au large de l'embouchure de la rivière Saint-Jean, Champlain mentionne que les Amérindiens remontent cette dernière afin de traverser les Appalaches, et ce, en vue de se rendre à Tadoussac. Champlain constate aussi que des marchands de La Rochelle traitent la fourrure avec des Amérindiens à l'île Verte, au Bic et à Matane. Il est probable que l'on compte parmi ces derniers des Amérindiens qui fréquentent le Témiscouata.

En ce qui concerne ces Amérindiens, il est considéré que quatre groupes distincts ont pu fréquenter la région à l'étude. Pour ce qui est des Iroquoïens, que Cartier rencontre lors de ces voyages, mais qui semblent « disparus » de la vallée du Saint-Laurent quand Champlain y navigue, leur existence dans la région du Témiscouata est attestée par la présence de céramique typique de leur culture (Chalifoux et coll. 1998). Toutefois, cela ne signifie pas nécessairement que des groupes iroquoïens circulaient dans la région, cette céramique ayant

pu être obtenue par voie d'échanges. En fait, on connaît très mal les modalités d'occupation de l'hinterland appalachien par les Iroquoïens, s'il y en a eu une.

Un autre groupe, les Mi'gmaqs, a pu fréquenter la région. Dans leur cas, leur présence à l'intérieur des terres est attestée un peu plus à l'est, notamment dans la région de Matane et de la Matapédia. Là, toponyme et portage leur sont associés en bordure des grands lacs, mais aussi le long des réseaux hydrographiques secondaires. Il semble que le Témiscouata se situe à la limite ouest de leur principal territoire de fréquentation, sans que cela ait pu les empêcher d'y circuler. D'ailleurs, ils semblent fréquenter régulièrement la mission du Bon-Pasteur, près de Rivière-du-Loup (Michaud 2003)³.

Pour ce qui est des Montagnais (Innus), leur présence au Bas-Saint-Laurent et dans la région du Témiscouata est attestée à maintes reprises au XVII^e siècle. Il semble qu'au cours de ce siècle plusieurs familles hivernent dans les régions des monts Notre-Dame, notamment à proximité des grands lacs. Les recherches archéologiques effectuées dans la région du Bic suggèrent que l'occupation de la Côte-du-Sud par des Innus remonte à la toute fin de la période préhistorique (Dumais 1988).

Finalement, toujours au cours du XVII^e siècle, il est considéré que la région du Témiscouata a surtout été occupée par des Malécites (Etchemins) dont le territoire principal correspond au bassin versant de la rivière Saint-Jean. Quelques familles, des groupes de collaboration, associées à ce peuple auraient fréquenté sur une base plus régulière le bassin versant de la Madawaska, incluant la région du Témiscouata (Erikson 1978, Michaud 2003, Wallis et Wallis 1957).

En résumé, au XVII^e et au XVIII^e siècle, les données historiques relatives à la fréquentation amérindienne de la région du Témiscouata réfèrent à une occupation plutôt hivernale, tant de la part, des Montagnais que de la part des Malécites (Abénaquis)⁴. Toutefois, à partir du XIX^e siècle, les informations relatives à une présence montagnaise s'estompent, elles renverront dorénavant davantage à une fréquentation malécite.

³ Quelques données historiques font également référence à la présence de groupes de chasseurs hurons qui auraient fréquenté la région du lac Témiscouata.

⁴ On verra plus loin que la tradition orale des eurocanadiens du lac Témiscouata réfère aussi à une occupation estivale des lieux par les Amérindiens.

La cartographie ancienne n'est pas très explicite en ce qui concerne l'ascendance culturelle des groupes amérindiens qui fréquentent la région, même s'il ne fait aucun doute que jusqu'au XIX^e siècle il s'agit là d'une terre amérindienne.

À l'occasion, certaines cartes anciennes font référence à un groupe particulier installé dans les environs du lac Témiscouata, les Cha8anaquios. Toutefois, en général, les cartes du XVII^e et du XVIII^e associent ce territoire aux Malécites. Il se pourrait que les Cha8anaquios représentent une petite bande locale possiblement associée aux Malécites/Etchemins (figures 8 et 9).



Figure 8. Le Canada fait par le Sr de Champlain : où sont la Nouvelle France, la Nouvelle Angleterre, la Nouvelle Hollande, la Nouvelle Suede, la Virginie &c. avec les nations voisines et autres terres nouvellement decouvertes, suivant les memoires de P. du Val, geographe du roy (Champlain et Duval 1677, extrait, BANQ)
<http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0003135618>

Si, au cours de la première moitié du XVII^e siècle, les fourrures sont surtout vendues en Acadie et en Nouvelle-Angleterre. À partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle, mais surtout pour le dernier quart de ce siècle, les données relatives à ce commerce pour le Bas- Saint-Laurent et la région du Témiscouata deviennent relativement abondantes et elles indiquent que les traiteurs du littoral du Bas-Saint-Laurent sont particulièrement actifs. En 1683, Charles Aubert de la Chesnaye, un homme d'affaires prospère, qui possède déjà de nombreuses Seigneuries le long du Bas-Saint-Laurent, se fait octroyer la Seigneurie de Madawaska qui couvre tout le secteur à l'étude et qui comprend une partie de la rivière Madawaska.

À cette époque, et même depuis Champlain, les Français savent que les Amérindiens disposent d'un vaste réseau de circulation à l'intérieur des terres qui leur permet de se diriger assez aisément du littoral du Bas-Saint-Laurent vers la baie de Fundy ou encore vers la baie des Chaleurs. Les Français sauront mettre à profit ces voies d'eau, dont la cartographie se précise avec les années (figures 10 et 11). Au milieu du XVII^e siècle, un chemin (réaménagement du sentier amérindien) reliera Rivière-du-Loup au lac Témiscouata. L'aménagement de ce chemin n'empêche pas le recours aux voies d'eau traditionnelles que sont les rivières Asberish et Touladi (figure 19).



Figure 10. Carte pour servir à l'éclaircissement du papier terrier de la Nouvelle-France (Franquelin 1678 extrait, Gallica)
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8021562s.item.r=Franquelin.f1.langFR>



Figure 11. Carte générale du voyage que Monsr De meulles intendant de la justice, police et finances de la Nouvelle France (Franquelin 1686, ANC H2/900 – 1686 NMC 17389)

Afin d'assurer la rentabilité de son entreprise, de la Chesnaye fait construire deux logis en pierre sur les rives du lac Témiscouata, un à Cabano et l'autre dans les environs de Notre-Dame-du-Lac. Rappelons qu'à cette époque de la Chesnaye dispose, outre son établissement à Québec, d'un magasin à Port-Royal d'où il peut faire transiter ses fourrures libres de droits (Johnson et Martijn 1994). Ces postes auraient été détruits par les Amérindiens en 1723, peut-être en guise de représailles face à une présence eurocanadienne de plus en plus régulière dans la région.

Vers la fin du Régime français, la voie du Témiscouata prend de l'importance, la France y voyant une façon d'assurer sa protection contre les ambitions coloniales de l'Angleterre, notamment en Acadie. Le portage du Témiscouata sera quelque peu amélioré afin de faciliter son utilisation et trois magasins seront construits le long de cette voie de circulation, dont deux dans la région du lac Témiscouata. Selon Marie-Victorin, un de ces postes aurait été construit à l'embouchure de la rivière Touladi.

Malgré cette situation, et bien que les Malécites aient été impliqués dans les guerres coloniales du XVIII^e siècle, il semble bien que la région du Témiscouata demeure une terre indienne jusqu'au milieu du XIX^e siècle. À partir de cette période, l'installation à demeure de familles de plus en plus nombreuses dans la région du Témiscouata et l'exploitation de la forêt sur une base industrielle contraindra l'usage du secteur à l'étude par les Amérindiens, sans l'en empêcher totalement.

Bien qu'il soit possible que certains traiteurs aient vécu dans la région du Témiscouata au XVIII^e siècle, les premières véritables entreprises de colonisation ne débiteront qu'au début du XIX^e siècle. Les autorités anglaises favorisent l'installation d'une vingtaine de familles le long de la route du Portage, qui relie le littoral du Bas-Saint-Laurent au Nouveau-Brunswick, afin d'en assurer l'entretien. Cette première tentative s'avèrera un demi-échec, quelques années plus tard, plus de la moitié de ces familles ont déserté leur terre trop peu productive. Toutefois, certains de ces établissements serviront d'assise au développement de quelques-unes des municipalités actuelles, notamment Cabano, Notre-Dame-du-Lac et Dégelis. Jusque-là, il semble que le secteur à l'étude ne soit pas occupé sur une base régulière (figures 12 et 13).



Figure 12. Plan of part of the provinces of Low Canada and New Brunswick (Bouchette 1815, extrait, BANQ)
<http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0002662966>

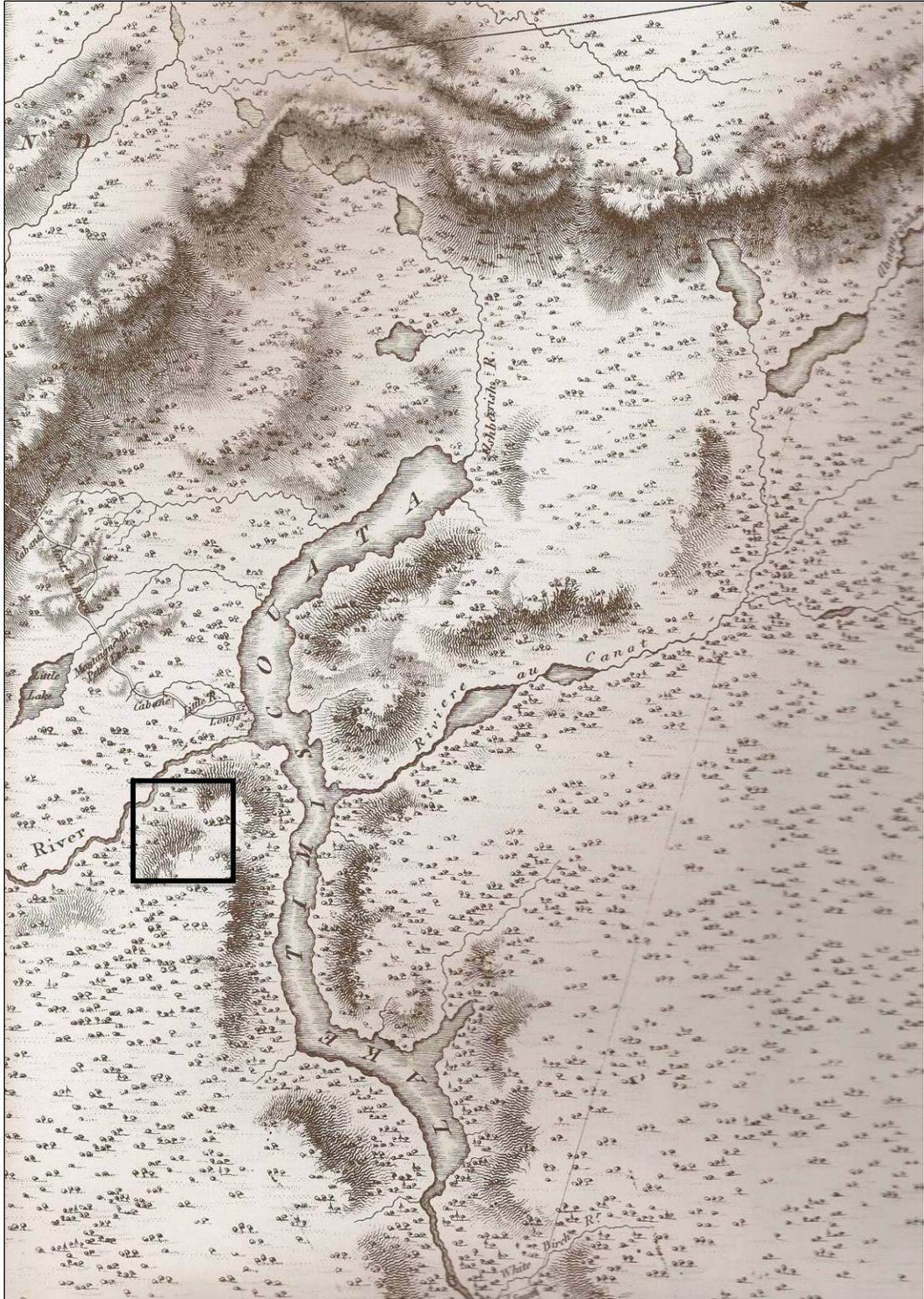


Figure 13. Carte topographique de la province du Bas-Canada (Bouchette 1815)

Saint-Honoré

Il est possible que le secteur à l'étude ait été fréquenté dès les années 1830-1840 puisque le « chemin qui conduit aux chantiers de la rivière Bleue » longe sa limite ouest (figure 14). Il est probable que l'origine de ce chemin tire son origine du hameau installé dans la région de Saint-Honoré vers la fin des années 1830 au pied du mont Citadelle, à une dizaine de kilomètres au nord du secteur à l'étude.

Cela étant dit, la région ne se développera vraiment qu'avec les années 1860, alors que des gens s'installent le long du sentier du « Grand-Portage » qui mène au lac Témiscouata. Si l'agriculture se développe graduellement, l'assise économique de la région repose principalement sur l'exploitation de la forêt, deux scieries étant en activité dès l'an 1867.

C'est à cette époque que le peuplement de la région de Saint-Elzéar débute et, tout comme pour Saint-Honoré, c'est la forêt qui fait principalement vivre les gens de ce coin de pays.

« L'endroit fut d'abord connu sous le nom de La Petite-Rivière-Bleue en 1896, du nom d'une rivière qui passe à proximité. Le nom de Saint-Elzéar fut d'abord utilisé par la paroisse érigée canoniquement en 1931 et il sera repris plus tard par la municipalité. Ce choix est en l'honneur de l'abbé Elzéar-Joseph Roy qui desservait la mission locale de 1907 à 1911. La municipalité était déjà communément appelée Saint-Elzéar-de-Témiscouata à cette époque. D'ailleurs, ce fut le nom utilisé par le bureau de poste dès son ouverture en 1932. Le nom actuel de la municipalité fut adopté officiellement le 19 janvier 2002 ».

(http://www.toponymie.gouv.qc.ca/CT/toposweb/Fiche.aspx?no_seq=369642).

Vers la fin du XIX^e siècle ou encore au début du XX^e siècle, ces municipalités comptent respectivement 400 et 200 habitants. Des commerces s'installent et de nouveaux rangs de colonisation sont ouverts (figure 15). Au milieu des années 1950, un important feu de forêt a détruit une bonne partie de la localité, obligeant maints habitants à quitter les lieux. D'ailleurs, une comparaison rapide entre les figures 16 et 17 démontre que la région est moins occupée aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a 60 ans, la forêt ayant envahi de nombreux champs agricoles abandonnés (figures 16 et 17).



Figure 14. Plan figuratif du grand lac Pohénégamook (Gamache 1842)

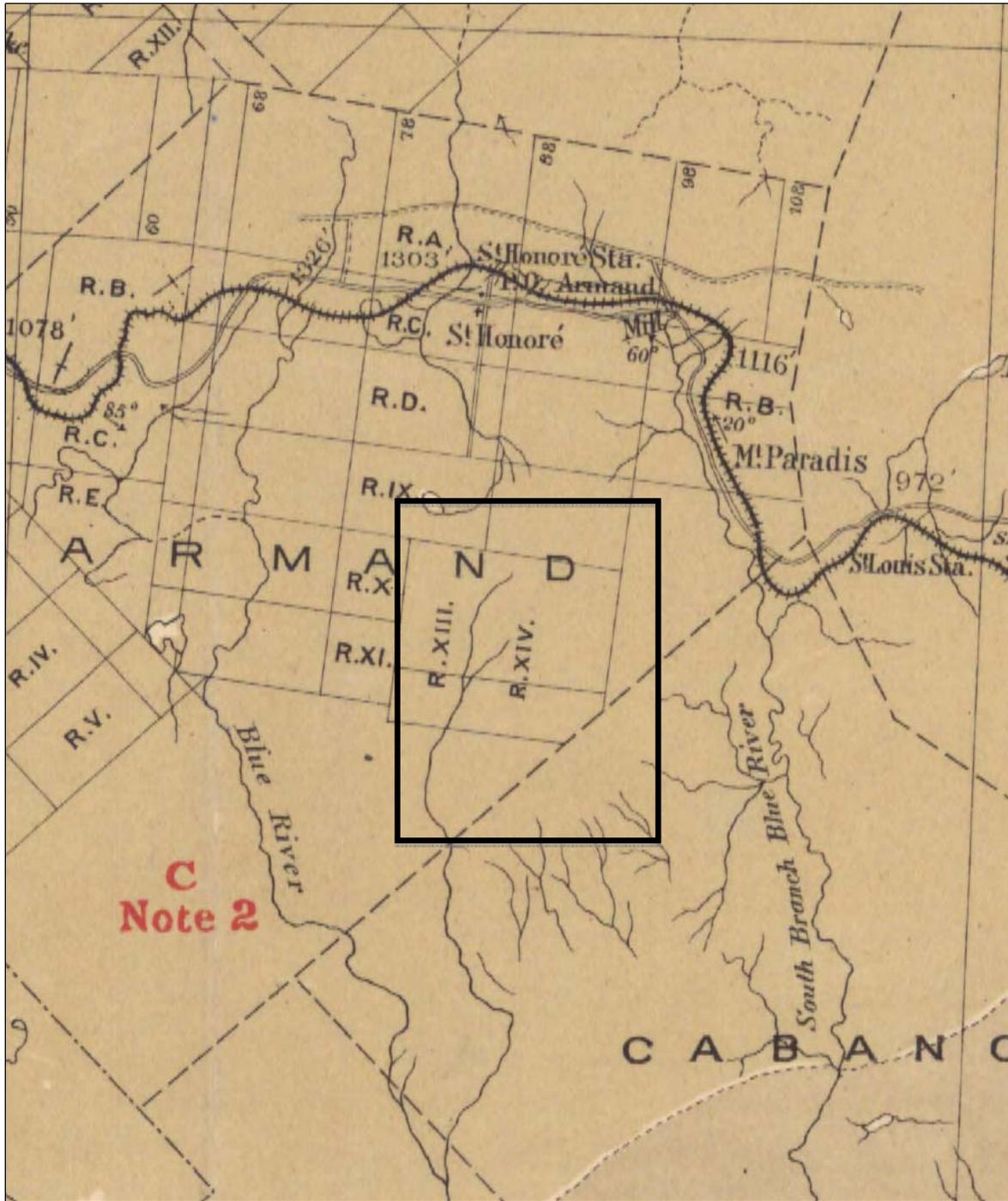


Figure 15. 17 NE, Province of Quebec and Part of New Brunswick (Bailey et McInnes 1892)

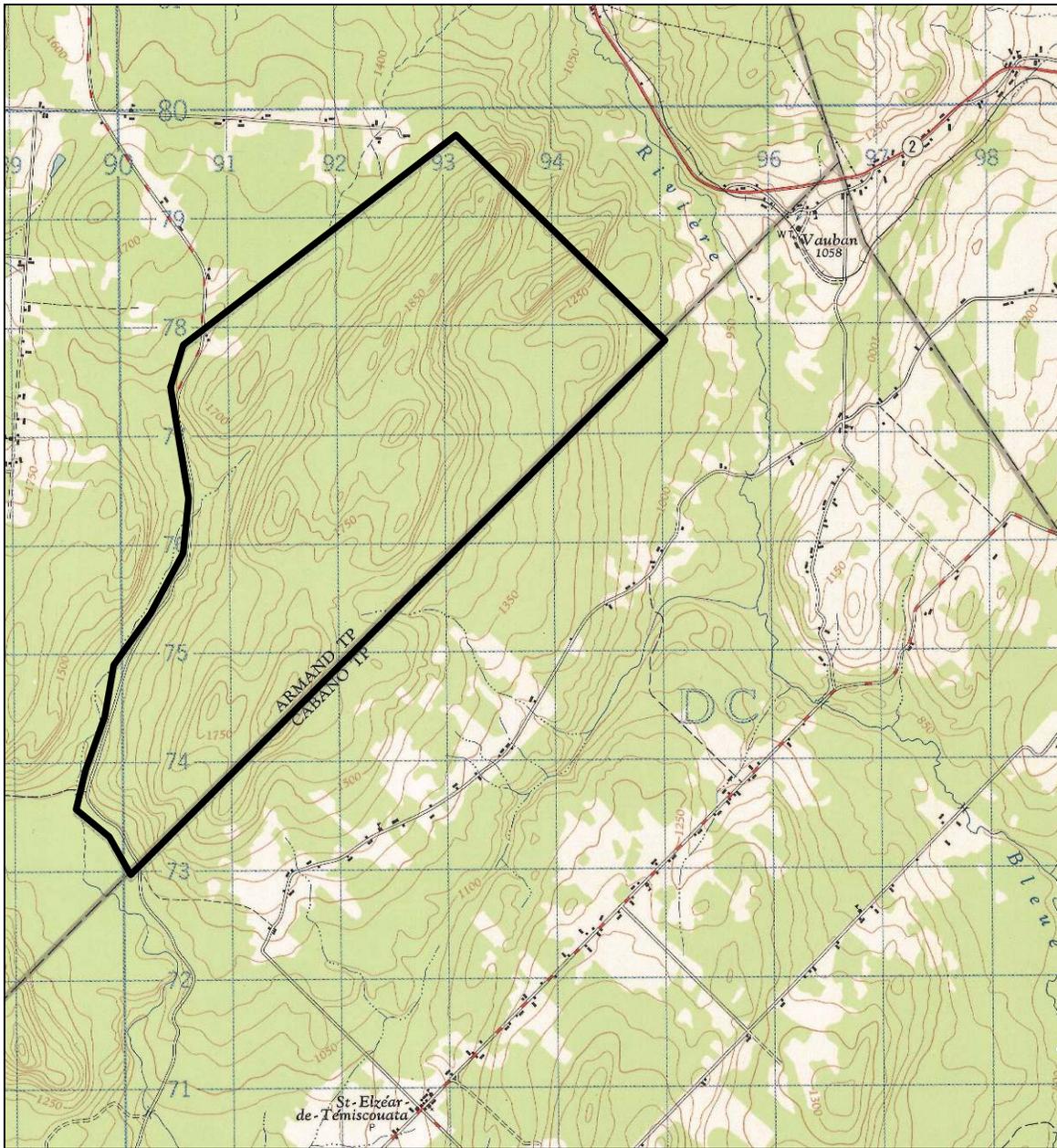


Figure 16. St-Honoré, carte 21N11E-1958 (données de base = 1948), échelle 1 : 50 000, dptmt of Mines and Technical Surveys, Canada)

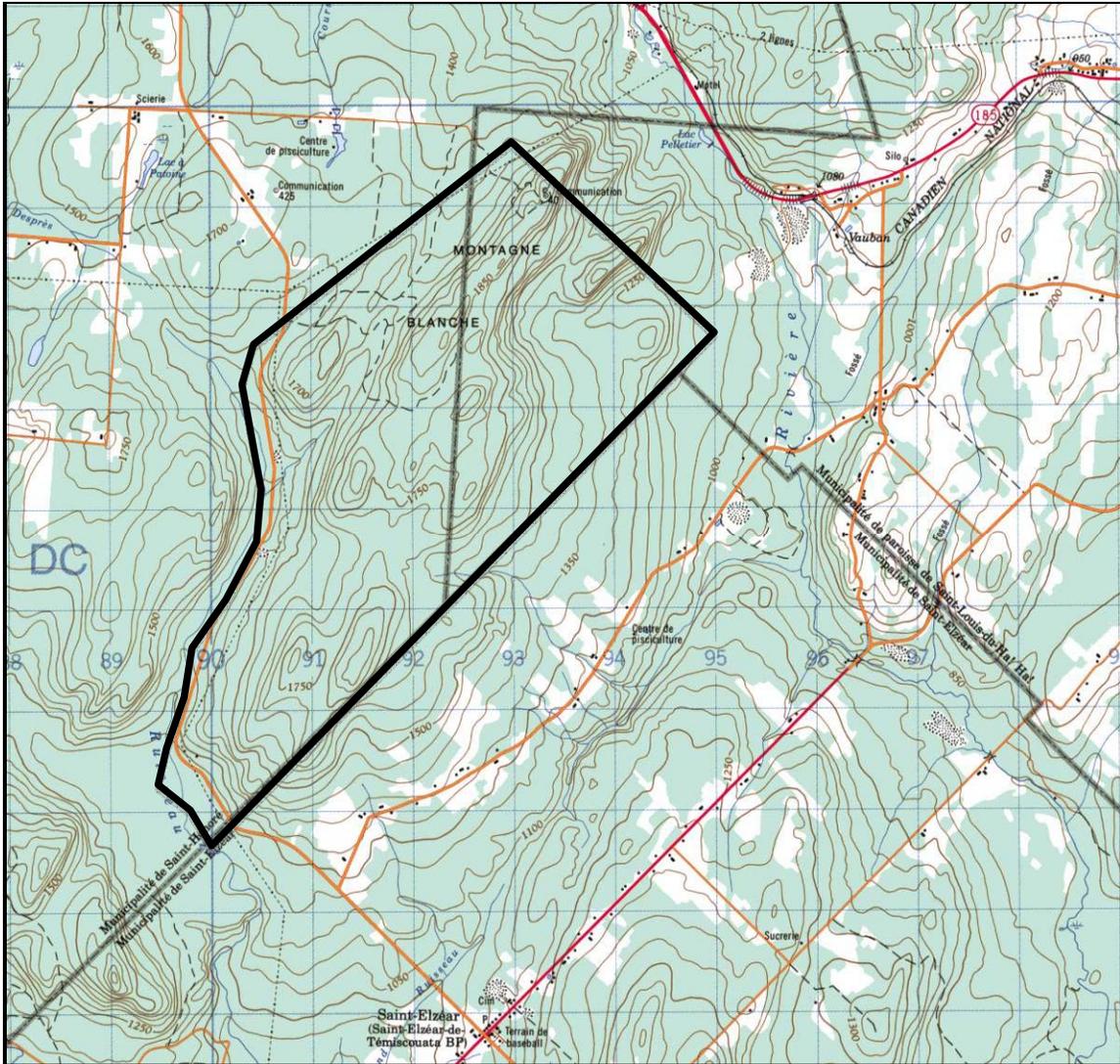


Figure 17. 21N11, 1 : 50 000 (BDTA, <http://ftp2.cits.rncan.gc.ca/pub/canmatrix2/>)

4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

4.1 Les travaux archéologiques effectués à ce jour

Dans un rayon de 10 km autour du secteur à l'étude, 10 inventaires ont été faits lors de 4 interventions distinctes. Ces dernières ont été réalisées principalement dans le cadre d'études d'impact sur l'environnement (tableau II) (figure 18⁶).

Tableau II
Parc éolien de la MRC de Témiscouata, travaux archéologiques effectués jusqu'à présent dans la région (ISAQ 2011)

Dumais	1983	Hydro-Québec
Patrimoine Experts	2000	Ministère des Transports
Patrimoine Experts	2007	Ministère des Transports
Pintal	1996	Ministère des Transports

Dans ce même rayon, trois sites archéologiques ont été localisés à ce jour (tableau III) (figure 18).

Tableau III
Parc éolien de la MRC de Témiscouata, sites archéologiques connus à proximité (ISAQ 2011)

CjEg-03	Saint-Elzéar	Amérindien préhistorique, archaïque (9500 à 3000 ans AA)
CjEh-01	Lac Pohénégamook	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA)
CkEh-02	Village de Whitworth	Euro-québécois 1800-1950

⁶ Certains sites et zones mentionnés ici se situent un peu en-dehors de la zone de cadrage de la figure 18.

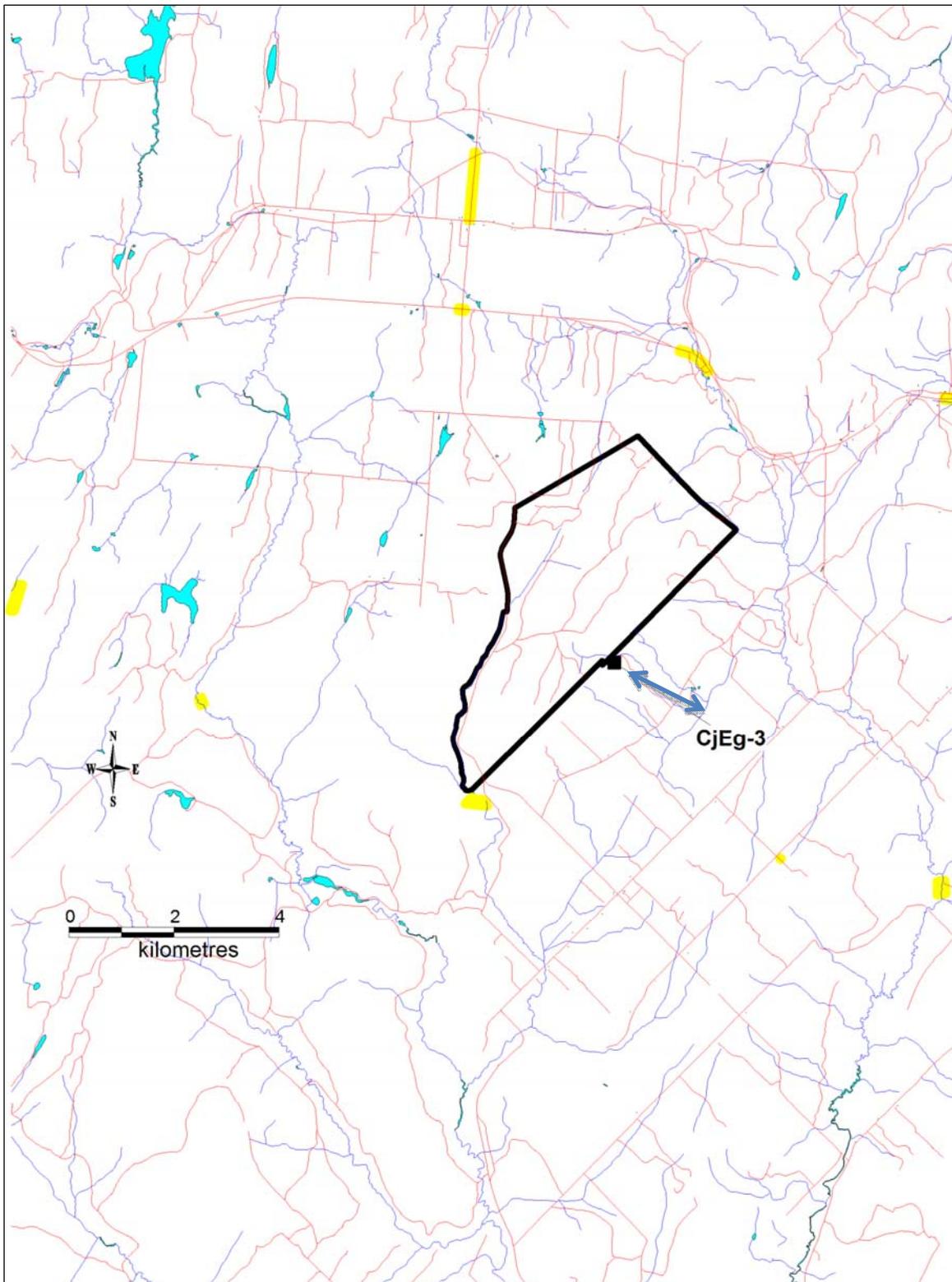


Figure 18. Parc éolien du Témiscouata secteur Saint-Honoré, localisation des zones ayant déjà fait l'objet d'un inventaire (en jaune) et du site archéologique connu (carré noir) (ISAQ 2011)

4.2 Les zones de potentiel archéologique

Pour cartographier les zones de potentiel, un fond de carte numérique au 1 : 20 000 a été utilisé. Les zones ayant déjà fait l'objet d'un inventaire et les sites archéologiques connus y ont été localisés (figure 18). Les zones de potentiel des études préalables ont été considérées (Ethnoscop-Dumais 1983, Pintal 2006). Dans certains cas, leur superficie a été revue à la lumière des nouvelles cartes relatives à l'occupation humaine, à la pédologie, aux dépôts de surface et à la végétation produite ou découverte dans le cadre de ce projet.

Pour ce qui est du potentiel d'occupation eurocanadienne, il a été évalué en se fiant aux cartes cadastrales et aux cartes topographiques datant d'avant 1950 (âge légal pour qu'un vestige soit considéré comme ayant une valeur archéologique). Pour le secteur à l'étude, la carte topographique de 1958 (basée sur des relevés qui datent de 1948, figure 16) localise en ensemble de bâtiments au nord du secteur à l'étude, des bâtiments qui n'apparaissent plus sur la carte de 1982 (figure 17).

Pour ce qui est des possibles sites archéologiques amérindiens, on a d'abord considéré la présence du site CjEg-03 qui se trouve à moins de 100 m de la limite sud du secteur à l'étude. La découverte de ce site, qui occupe un environnement inusité (hydrographie tertiaire, hautes terrasses éloignées des principaux plans d'eau), oblige à prendre en considération la possibilité que des occupations similaires soient présentes dans les environs. C'est pourquoi quatre zones, toutes localisées au sud du secteur à l'étude (et pour la plupart en-dehors des limites du terrain étudié en 2006 (annexe) ont été retenues afin de vérifier cette possibilité.

Tout comme l'indiquait l'étude de 2006 (annexe), il a été décidé de retenir une zone de potentiel contiguë à celle considérée par Ethnoscop en 1983. Sa localisation a toutefois été quelque peu modifiée sur la base des données pédologiques obtenues dans le cadre de la production de cette étude.

En tout, 6 zones de potentiel ont été retenues dans le cadre de cette étude portant sur le parc éolien du Témiscouata (figure 19) :

- Zone 1 Potentiel d'occupation eurocanadienne, ensemble de bâtiments, première moitié du XX^e siècle;
- Zone 2 Potentiel d'occupation amérindienne, bord actuel et ancienne rive de rivière;
- Zone 3 Potentiel d'occupation amérindienne, proximité du site CjEg-03;
- Zone 4 Potentiel d'occupation amérindienne, contexte similaire à la localisation du site CjEg-03;
- Zone 5 Potentiel d'occupation amérindienne, contexte similaire à la localisation du site CjEg-03;
- Zone 6 Potentiel d'occupation amérindienne, contexte similaire à la localisation du site CjEg-03.

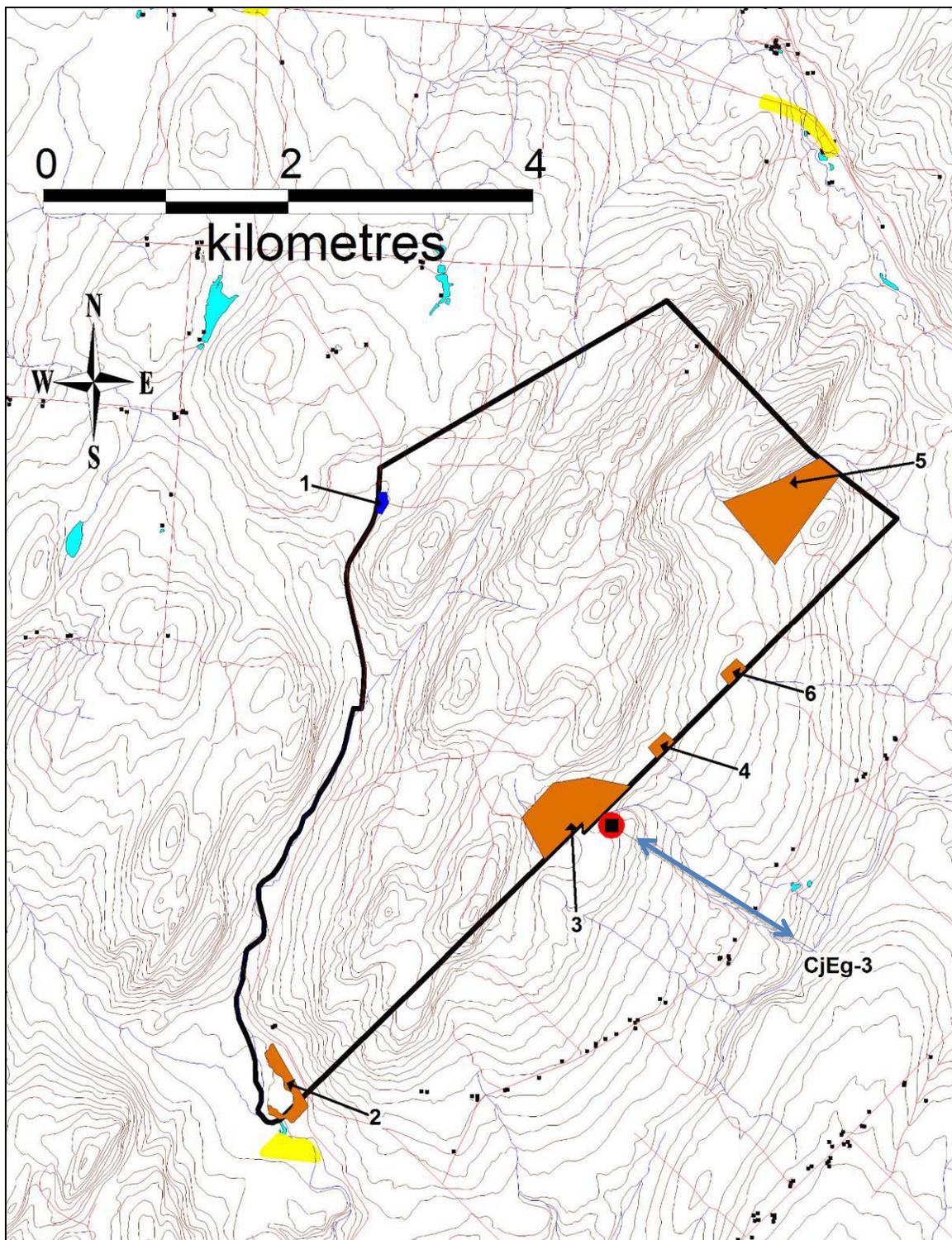


Figure 19. Parc éolien de la MRC de Témiscouata secteur Saint-Honoré, carte du potentiel archéologique (en bleu = potentiel eurocanadien; en brun = potentiel amérindien; zones déjà inventoriées = en jaune)

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par Boralex et la MRC de Témiscouata dans le but d'évaluer les impacts environnementaux susceptibles de découler de l'aménagement d'un parc éolien dans le secteur de Saint-Honoré dans le Témiscouata; la présente étude se voulant une mise à jour d'une autre similaire produite en 2006 (annexe).

Après avoir décrit les méthodes d'analyse, les principales caractéristiques environnementales, passées et présentes de la zone à l'étude, ont été exposées. S'en est suivi un chapitre explicitant les diverses phases du peuplement humain de la région, du peuplement initial à la période historique. Comme le secteur à l'étude est mal connu des archéologues, peu de données sont disponibles afin de proposer un mode d'établissement local. Dans ces cas-là, il importe de faire appel à des critères généraux d'établissement.

Sur la base de ces données, il est considéré que le secteur à l'étude présente quelques zones susceptibles de receler des sites archéologiques amérindiens. En ce qui concerne l'occupation eurocanadienne, une zone susceptible de receler les vestiges d'un établissement datant de la première moitié du XX^e siècle a été retenue.

Ces recherches et les analyses qui ont suivi ont permis de cartographier des zones de potentiel archéologique relatives à une éventuelle occupation amérindienne et eurocanadienne. Advenant que des éoliennes, ou tout autre aménagements associés à ce projet, soient installés à l'intérieur des zones de potentiel, il est recommandé que le promoteur effectue, préalablement à ces travaux, un inventaire archéologique au terrain afin de vérifier les conclusions de cette étude.

OUVRAGES CITÉS

ANC Archives nationales du Canada

BANQ Bibliothèques et archives nationales du Québec

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC

2005 Répertoire québécois des études de potentiel archéologique, Québec.

BAILEY, L. W. et W M^cINNES

1892 17 NE, Province of Quebec and Part of New Brunswick. Carte, Geological Survey of Canada, Ottawa.

BENMOUYAL, J.

1987 Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Dossiers 63, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

BIGGAR, H. P.

1924 Jacques Cartier's Portrait. University Library, Toronto.

BONNICHESEN, R., D. KEENLYSIDE et K. TURNMIRE

1991 Paleoindian Patterns in Maine and the Maritimes. Prehistoric Archaeology in the Maritime Provinces : Past & Present Research (Deal et Blair eds.) Report in Archaeology 8 : 1-28.

BRADLEY, J. W., A. E. SPIESS, R. BOISVERT, and J. BOUDREAU

2008 What's the Point?: Modal Forms and Attributes of Paleoindian Bifaces in the New England-Maritimes Region. Archaeology of Eastern North America 36:119-172.

BURKE, A. L. et P. J. H. RICHARD

2010 L'occupation du Témiscouata pendant l'Archaique : la comparaison du registre archéologique et du registre paléoenvironnemental. De l'archéologie analytique à l'archéologie sociale (textes réunis sous la direction de Brad Loewen, Claude Chapdelaine et Adrian Burke), Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Paléo-Québec 34 : 103-128.

CHALIFOUX, É.

1999 « Les occupations paléindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre » Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIX (3) : 77-93.

CHALIFOUX, É., A. L. BURKE et C. CHAPDELAINÉ

1998 La préhistoire du Témiscouata. Occupations amérindiennes dans la haute vallée du Wolastokuk. Paléo-Québec 26. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

- CHAPDELAINÉ, C.
 2004 « Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec ». Recherches amérindiennes au Québec XXXIV(1) : 3-20.
- CHAPDELAINÉ, C. (Sous la direction de)
 1994 Il y a 8000 ans à Rimouski...Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 22, Québec.
- CHRÉTIEN, Y.
 1995 Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.
- COMMISSION DE TOPONYMIE
 1994 Noms et lieux du Québec, Les Publications du Québec.
- CLERMONT, N. et E. COSSETTE
 1991 « Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec ». Journal canadien d'archéologie 15 : 35-44.
- DEAL, M.
 2006 Lithic periods of the Maritime Peninsula.
<http://www.ucc.mun.ca/%7Emdeal/Anth3291/vignette3i.htm>
- DESJARDINS, M. et Y. FRENETTE
 1999 Histoire de la Gaspésie. IQRC, collection Les Régions du Québec, Québec
- 1999 « Les Amérindiens ». In Desjardins et Frenette (éds.) Histoire de la Gaspésie, IQRC, collection Les Régions du Québec 1 : 61-89.
- DESROSIERS, P.
 1986 Rapport de l'inspection visuelle des sites archéologiques des MRC Témiscouata et La Mitis. MAC, rapport inédit, 84 p.
- DUMAIS, P.
 1978 « Le Bas-Saint-Laurent ». Recherches amérindiennes au Québec VII(1-2) : 63-74).
- 1983 Étude de potentiel et inventaire archéologique de la ligne Rivière-du-Loup/Madawaska (315 kV). Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 109 p.
- 1988 Le Bic, Images de 9000 ans d'occupation amérindienne. Collection Dossiers 64, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec
- DUMAIS, P. et G. ROUSSEAU.
 1980 Gros Cacouna, évaluation du potentiel archéologique, automne 1979. Musées nationaux du Canada, rapport inédit, 75 p.

2002 « De limon et de sable : Une occupation paléoindienne du début de l'holocène à Squatec (CIEe-9), au Témiscouata ». Recherches amérindiennes au Québec XXXII (3) : 55-75.

DYKE, A. S., GIROUX, D., ROBERTSON, L.

2004 Paleovegetation maps of northern North America, 18 000 to 1000 BP. Commission géologique du Canada, dossier public 4682.

ELLIS, C. J., et D. B. DELLER

1990 « Paleo-Indians ». C. J. Ellis et N. Ferris (éds), The archaeology of Southern Ontario to A. D. 1650. Occasional Publication of the London Chapter : 37-64, OAS number 5, London, Ontario.

ERIKSON, V. O.

1978 Maliseet-Passamaquoddy. Handbook of North American Indians : 123-136.

ETHNOSCOOP

1980 Gros Cacouna. Évaluation du potentiel archéologique, automne 1979. Musées Nationaux du Canada, rapport inédit, 75 p.

1990 Nouveau poste St-Arsène à 120 kV et sa ligne d'alimentation: étude de potentiel archéologique. Hydro-Québec, région Matapédia.

1992 Inventaire archéologique, poste Cacouna à 120-125 kV et dérivation à 120 kV, poste Causapsal à 120-25 kV et remplacement de la ligne Amqui/Causapsal. Hydro-Québec, rapport inédit, vol. 1 : 24 p., vol. 2 : 17 p.

2004 Inventaires archéologiques (2003). Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Direction générale de Québec et de l'est. MTQ, rapport inédit, 84 p.

FULTON, R. J. et J. T. ANDREWS

1987 La calotte glaciaire laurentidienne, Géographie physique et quaternaire, vol XLI, 2

GAUVIN, H. et F. DUGUAY (éds.)

1981 Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques. Rapport inédit, Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.

HÉTU, B.

2008 Paléohydrologie à l'Holocène supérieur dans l'est du Québec (Canada) : l'apport des petits cônes alluviaux. <http://geomorphologie.revues.org/index5533.html>

JOHNSON, L. et C. A. MARTIJN

1994 Les Malécites et la traite des fourrures. Recherches amérindiennes au Québec, XXIV (3) : 25-44.

KEENLYSIDE, D.

1985 « La période paléoindienne sur l'Île-du-Prince-Édouard ». Recherches amérindiennes au Québec 15(1-2) : 119-126.

1991 « Paleoindian Occupations of the Maritimes Region of Canada ». R. Bochnisen et K. L. Turnmire (eds) Clovis, Origins and Adaptations, Peopling of the Americas Publications, Oregon State University : 163-174.

LALIBERTÉ, M.

1992 CeEt-481, site du Paléo-indien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992,. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, Québec.

LASALLE, P. et C. CHAPDELAINÉ

1990 « Review of Late-Glacial and Holocene Events in the Champlain and Goldthwait Seas Areas and Arrival of Man in Eastern Canada » in N. P. Lasca et J. Donahue (dir.) Archaeological Geology of North America : 1-19, Geological Society of America, Centennial Special Volume 4, Bolder Colorado.

LEVESQUE, R et G. MICHAUD

1970 Rapport préliminaire des principales découvertes de la Société d'archéologie de Rivière-du-Loup. Société d'archéologie de Rivière-du-Loup, 1er cahier, 38 p.

MACRO-INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC, COMTÉS DE FRONTENAC, TÉMISCOUATA ET MATAPÉDIA

1978 Rapport historique, rapport ethnologique. Rapport inédit remis au ministère des Affaires culturelles, Québec.

McCAFFREY, M.

1986 La préhistoire des îles de la Madeleine : bilan préliminaire. In Les Micmacs et la mer. Edited by Charles A. Martijn, pp. 98-162. Signes des Amériques 5, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

McGERRIGLE, H. W.

1933 Le Témiscouata occidental et région limithrophe. Rapport annuel du service des mines de Québec : 105-146.

MICHAUD, G.

2003 Les gardiens des portages. L'histoire des Malécites du Québec. Les Éditions GID, Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

2011 Cartes 21 E/09, 21 E/10, 21 N/11, 21 N/14, 22 B/05. ISAQ, Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC

2000 Les régions écologiques du Québec méridional, carte.

2001 Le relief du Québec. Collection géoréférence, direction générale de l'information géographique, ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.

sd Carte des limites des districts écologiques, 22E, 21 N, 22B. Québec.

MRN, SERVICE DES INVENTAIRES FORESTIERS

1999 Cartes 21 E/09, 21 E/10, 21 N/11, 21 N/14, 22 B/05, cartographie de dépôts de surface, ministère des forêts, Québec.

PARENT, M., J.-M. M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE

1984 « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP », Recherches amérindiennes au Québec 15 (1-2) : 17- 37.

PATRIMOINE EXPERTS

2000 Inventaires archéologiques, Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madelaine, mars. MTQ, rapport inédit, 122 p.

2007 Inventaires archéologiques, Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madelaine. Rapport remis au ministère des Transports du Québec, Québec.

PINTAL, J.-Y.

1996 Contrat no 3000-95-AD01, inventaire archéologique, directions (RA) 01-11-02-09-04, 1995. MTQ, Service inventaires et plans, rapport inédit, 312 p.

1998 Aux frontières de la mer, la préhistoire de Blanc-Sablon. Dossiers 102, ministère des la Culture et des Communications, Québec.

2000 « Le peuplement initial du Québec, le cas de l'embouchure de la rivière Chaudière »in ARCRA, semaine de l'archéologie, 1999, Université de Montréal, Montréal.

2002 « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». Recherches amérindiennes au Québec.

2003a Interventions archéologiques, direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (été 2002). MTQ, Service du Soutien technique, rapport inédit, 151 p.

2003b Interventions archéologiques, direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (été 2002). MTQ, Service du Soutien technique, rapport inédit, 151 p.

2004a Inventaire archéologique. Parc éolien de Baie-des-Sables. Hélimax énergie inc., rapport inédit, 17 p.

- 2004 bA Mari Usque ad Mare, A Paleoindien and an Early Archaic Sequence from the Strait of Quebec. Conférence prononcé à la Society of American archaeology, Montréal.
- 2005 Le Paléoindien et l'Archaïque ancien à Lévis. Conférence prononcé à l'Association des archéologues du Québec, Québec.
- 2006a Projet éolien de Saint-Hubert/Saint-Honoré. Étude de potentiel archéologique, Hélimax Énergie inc., Montréal.
- 2006b « Le site de Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». Archéologiques 19 : 1-20
- 2006c « The Maritime Archaic, A view from the Lower North Shore, Quebec ». University of Maine, Orono.
- À paraître Late Pleistocene to early Holocene adaptation : The case of the Strait of Quebec. TAMU, Texas University Press.

POLY-GÉO inc.

- 2005 Projet de parc national du Lac-Témiscouata. Étude de la géomorphologie et de la géologie. Rapport inédit remis au Service des parcs du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PATRIMOINE CULTUREL DESTINÉS AUX MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ

- 1984 Information patrimoniale à la municipalité régionale de comté, Rivière-du-Loup, Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

RICHARD, P.J.H.

- 1985 Le couvert végétal du Québec-Labrador et son histoire postglaciaire, Notes et documents, no 87-01, département de géographie, université de Montréal, Montréal.
- 1987 Le couvert végétal au Québec-Labrador et son histoire postglaciaire. Notes et documents, département de géographie, Université de Montréal, no 87-01.

ROBINSON, B. S.

- 1992 « Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region : Mortuary and Technological Patterning, » in B. S. Robinson, J. B. Petersen et A. K. Robinson (éds) Early Holocene Occupation in Northern New England, Occasional Publications in Maine Archaeology no. 9 : 63-116.

ROBITAILLE, A. et J.-P. SAUCIER

- 1998 Paysages régionaux du Québec méridional, les Publications du Québec, Québec

- ROCHFORD, B.
1981 Étude pédologique du comté de Témiscouata. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Québec.
- SAMSON, G.
1972 Rapport de reconnaissances archéologiques de la route transcanadienne entre Rivière-du-Loup et l'Isle-Verte. MAC, rapport inédit, 24 p.
1984 Directives archéologiques au promoteur dans le cadre de la procédure d'évaluation des études d'impact, ministère des Affaires culturelles, Service du patrimoine, Québec.
- SERVICES DES INVENTAIRES FORESTIERS
1991 Carte 21N. Échelle 1 : 250 000 et 1 20 000. Ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.
- SPIESS, A. E. et D. B. WILSON
1986 Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region, Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.
- TAILLON, H. et G. BARRÉ
1987 Datations au 14C des sites archéologiques du Québec, Collection Dossier, numéro 59, ministère des Affaires culturelles, Québec.
- TREMBLAY, P. et P.-A. BOURQUE
1991 Carte touristique Géologie du sud du Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, Direction générale de l'exploration géologique et minérale, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, Québec.
- VINCENT, S. et S. BOUCHARD
1989 « Le système commercial autochtone et la traite des fourrures ». Peuples autochtones de l'Amérique du Nord : 97-166. Télé-Université, Université du Québec.
- WALLIS, W. D. et R. S. WALLIS
1957 The Malecite Indians of New Brunswick. Bulletin no 148, Anthropological series no 40, National Museum of Canada, Ottawa.
- WRIGHT, J. V.
1982 « La circulation des biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire ». Recherches amérindiennes au Québec 12 (3) : 193-205.

Cartes consultées auprès du Bureau de l'Arpenteur général du Québec

PL 01 W014 F Rangs Nord et Sud Chemin Témiscouata et partie du rang XII et 1948-01-10 Castonguay Lucien partie ligne Whitworth/Armand.

PL 23 57 J Chemins dans les Comté de Kamouraska et Témiscouata. 1946-12-04 Dorval Robert

PL 23 46 A Routes, Comté de Témiscouata. Dans les seigneuries de Cacouana, de Villeraay, Trois-Pistoles et du Lac Témiscouata et les cantons de Viger, Denonville, Demers, Armand, Cabano, Bégon, Raudot et Robitaille. 1929-09-01 Michaud J.-Albert

PL 55 M001 2 Proclamation du canton MacNider en 1921. 1921-11-26 Arpenteur Général

PL 70 A015 5 Plan sur le vieux chemin Témiscouata. 1910-04-22 Girard J.-Émile

PL 01 W014 D Coins Whitworth, Armand, Demers. Canton Whitworth, comté de Rivière-du-Loup. 1909-04-20 Bourget C.-Arthur

PL 70 A015 4 Plan des rangs B et C du canton Armand. 1904-06-23 Doucet Gaspard-Alfred

PL 01 W014 C Rapport et plan d'inspection des travaux de LaRue. 1892-01-09 D'Amours J.-Wilfrid

PL 23 38 D Inspection survey in the County of Témiscouata. In the townships of Viger, Denonville, Begon, Raudot, Hocquart, Demers and Armand. 1887-05-12 O'Sullivan Henry

PL 23 25 C Partie des chemins Kempt et Matapédia entre les seigneuries Métais et Métapédia. 1884-07-01 Morency David Charles

PL 07 L014 Seigneurie du Lac-Matapédia. Plan de la Seigneurie du Lac- Matapédia. 1869-09-01 D'Auteuil Louis-Joseph

PL 23 44 C Partie du chemin Taché. Dans les cantons de Demers, Pohénégamook et Armand. 1869-01-01 Saint-Pierre Jean-Évariste

PL 70 C002 6 Rapport et plan d'exploration. 1863-01-01 Bradley Augustus Téléphore

PL 70 F005 4 Plan d'une partie des townships Fleurieau et Cabot, que traverse le chemin de Matapédia. 1862-08-15 Lepage J.B.

PL 23 43 A Cantons que traverse la nouvelle ligne du chemin Taché depuis Kamouraska jusqu'au chemin neuf de Matapédiac montrant aussi l'ancien tracé du dit chemin avec les principales routes qui y conduisent. 1862-05-15 Lepage J.B.

PL 01 A015 Plan du township Armand. 1861-01-17 Doucet Gaspard-Alfred

PL 23 25 D Nouveau chemin Matapédia dans les Comtés de Rimouski et Bonaventure. 1ère section depuis la rivière Métis jusqu'à l'extrémité Est du Lac Matapédia. 2ième section depuis l'extrémité Est du lac jusqu'à l'embouchure de la rivière Matapédia. Dans les cantons de Fleuriault, Cabot, Lepage, Casupcul, Assemetquagan, Milnikek, MacNider, Awantish et Ristigouche. 1861-02-07 Lepage J.B.

PL 23 44 A Chemin Taché. Dans les cantons de Bédard, Bégon, Denonville, Viger, Whitworth, Armand, et Pohénégamook. 1860-10-01 Arpenteur Général

PL 23 42 A 1 Connected plan of the townships traversed by the projected colonization road from Buckland to the Kempt road at Metis. In the townships of Duquesne, Chénier, Bédard, Bégon, Denonville, Viger, Whitworth, Armand, Pohénégamook, Chabot, Painchaud, Chapais, Lafontaine, Garneau, Arago, Patton, Montminy, Mailloux and Buckland. 1860-01-01

PL 70 P011 1 2 Plan accompagnant le rapport canton Pohénégamook 1857-01-07 Fournier Charles-François

PL 29 479 D Concession forestière. Plan shewing the limits of Timber- Berths (expressed by red lines) situate on the tributaries of the River St-John as likewise those adjoining the Province of New Brunswick drawn in the field in conformity to instructions from Crown in conformity to instruction from the crown land department dated 18 november 1853 1853-11-18 Duberger Georges

PL 29 557 D Concession forestière dans les régions Madawaska et Témiscouata. Rolph John 1852-03-04 Morin Pierre-Louis

PL 07 T004 C Seigneurie de Madawaska. Plan relatif à l'arpentage de la limite entre la seigneurie de Madawaska et les terres de la Couronne (partie ouest), et du Lac Témiscouata. 1850-06-15 Saint-Pierre Jean-Évariste

PL 01 A015 B Plan montrant les lots du rang Nord et Sud du Chemin- Témiscouata du canton de Whitworth. Ces lots sont maintenant désignés dans le rang Nord du Vieux Chemin-Témiscouata du canton de Demers et le rang A du canton d'Armand. 1847-01-01 Larue Adolphus.

PL 53 195 G Plan figuratif du Grand Pohénégamook traversé par la Rivière St-François. 1846-12-19 Gamache Joseph.

PL 07 T004 A Seigneurie de Madawaska. Plan relatif à l'arpentage de la seigneurie de Madawaska, de l'embouchure du Lac Témiscouata jusqu'à la partie nord de la seigneurie. (AG0271) Andrew Russell et (AG0235) William Ware. 1841-01-01 Ware William.

PL 07 L007 Seigneurie de Lepage-Thibierge. Plan des lignes de division des seigneuries de Lepage-Thibierge et Pachot. 1839-07-01 Ballantyne Duncan Stephen.

PL 23 44 B Chemin Taché. Dans les cantons de Cabot, Fleuriault, Neigette, Macpès, Duquesnes et Chénier. Crown lands office. 1800-03-01 Arpenteur Général.

ANNEXE

HÉLIMAX ÉNERGIE INC.

PROJET ÉOLIEN DE SAINT-HUBERT/SAINT-HONORÉ

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Étude préparée par :
Jean-Yves Pintal, M. Sc.
Archéologue consultant
218, rue des Franciscains
Québec (Québec) G1R 1J1
Tél. : 418 649 9802
Télec. : 418 649 9638
jypintal@videotron.ca

Québec, novembre 2006

RÉSUMÉ

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par la firme Hélimax Énergie inc. dans le but d'évaluer les impacts environnementaux susceptibles de découler de l'aménagement du projet éolien de Saint-Hubert/Saint-Honoré.

Cette étude de potentiel a pris en considération diverses données, comme les rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, archéologiques, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui concernent la zone à l'étude.

Ces recherches et les analyses qui ont suivi ont permis de cartographier des zones de potentiel archéologique relatives à une éventuelle occupation amérindienne et eurocanadienne à l'intérieur des limites proposées pour ce projet. Advenant que des éoliennes, ou autres aménagements associés à ce projet, soient installés à l'intérieur des zones de potentiel, il est recommandé que le promoteur effectue, préalablement à ces travaux, un inventaire archéologique au terrain afin de vérifier les conclusions de cette étude.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES FIGURES.....	v
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	vi
INTRODUCTION.....	1
1.0 CADRE LÉGAL.....	4
2.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES.....	6
2.1 L'occupation amérindienne.....	6
L'acquisition des connaissances.....	6
L'analyse des données.....	6
L'identification du potentiel archéologique d'occupation amérindienne.....	7
2.2 L'occupation européenne et eurocanadienne.....	8
L'acquisition des connaissances.....	8
L'analyse des données.....	9
L'identification du potentiel archéologique d'occupation européenne et eurocanadienne.....	10
3.0 LA DESCRIPTION DES SECTEURS À L'ÉTUDE.....	11
3.1 Principales caractéristiques du paysage actuel.....	11
3.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales.....	14
4.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE.....	16
4.1 La chronologie de l'occupation amérindienne.....	16
4.1.1 La période paléoindienne (12 500 à 8000 ans AA).....	16
Le Paléoindien ancien (11 500 à 9500 ans AA).....	17
Le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA).....	17
4.1.2 La période archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA).....	18
L'Archaïque ancien (9 500 à 8 000 ans AA).....	19
L'archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA).....	20
L'Archaïque récent (6000 à 3000 ans AA).....	20

4.1.3	La période sylvicole (3000 ans AA à environ 1534 ans AD)	21
	Le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA).....	21
	Le Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA).....	22
	Le Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 1534 AD)	22
4.1.4	La période historique	23
4.2	La chronologie de l'occupation européenne et eurocanadienne	23
5.0	ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	26
5.1	Les travaux archéologiques effectués à ce jour	26
5.2	Les zones de potentiel archéologique.....	26
	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	30
	OUVRAGES CITÉS.....	31

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Caractéristiques des districts écologiques de l'unité de paysage Lac Morin touchés par le projet éolien de Saint-Hubert/Saint-honoré.....	12
-----------	--	----

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale du secteur à l'étude (MRN 2001).....	2
Figure 2	Limite du projet éolien de Saint-Hubert/Saint-Honoré (Hélimax Énergie inc. 2006).....	3
Figure 3	Localisation du projet éolien de Saint-Hubert/Saint-Honoré dans l'unité de paysage Lac Morin (Robitaille et Saucier 1998).....	13
Figure 4	Carte du potentiel archéologique pour le projet éolien de Saint-Hubert/Saint-Honoré (nord).....	27
Figure 5	Carte du potentiel archéologique pour le projet éolien de Saint-Hubert/Saint-Honoré (sud)	28

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Hélimax Énergie inc.

Karl-Éric Martel, ing., M.Sc. Coordonnateur d'études en environnement

Consultants

Jean-Yves Pintal, M. Sc. Archéologue, chargé de projet, recherche et rédaction

Stéphanie Simard Technicienne, recherche

INTRODUCTION

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par la firme Hélimax Énergie inc. dans le but d'évaluer les impacts environnementaux susceptibles de découler de l'aménagement du projet éolien de Saint-Hubert/Saint-honoré (figures 1 et 2).

Cette étude de potentiel a pris en considération diverses données, comme les rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, archéologiques, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui concernent la zone à l'étude.

Cette étude s'ouvre sur une présentation du cadre légal relatif à la production des études de potentiel archéologique. S'en suit une description de la méthode utilisée pour produire cette étude. Le paysage actuel et les principales phases de la mise en place de ce paysage sont ensuite décrits. Les chapitres suivants synthétisent les données sur l'occupation humaine de la région et s'attardent à la présentation du potentiel archéologique du secteur à l'étude. Finalement, la conclusion passe en revue les principaux points pertinents de cette étude. On y trouve aussi des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique.

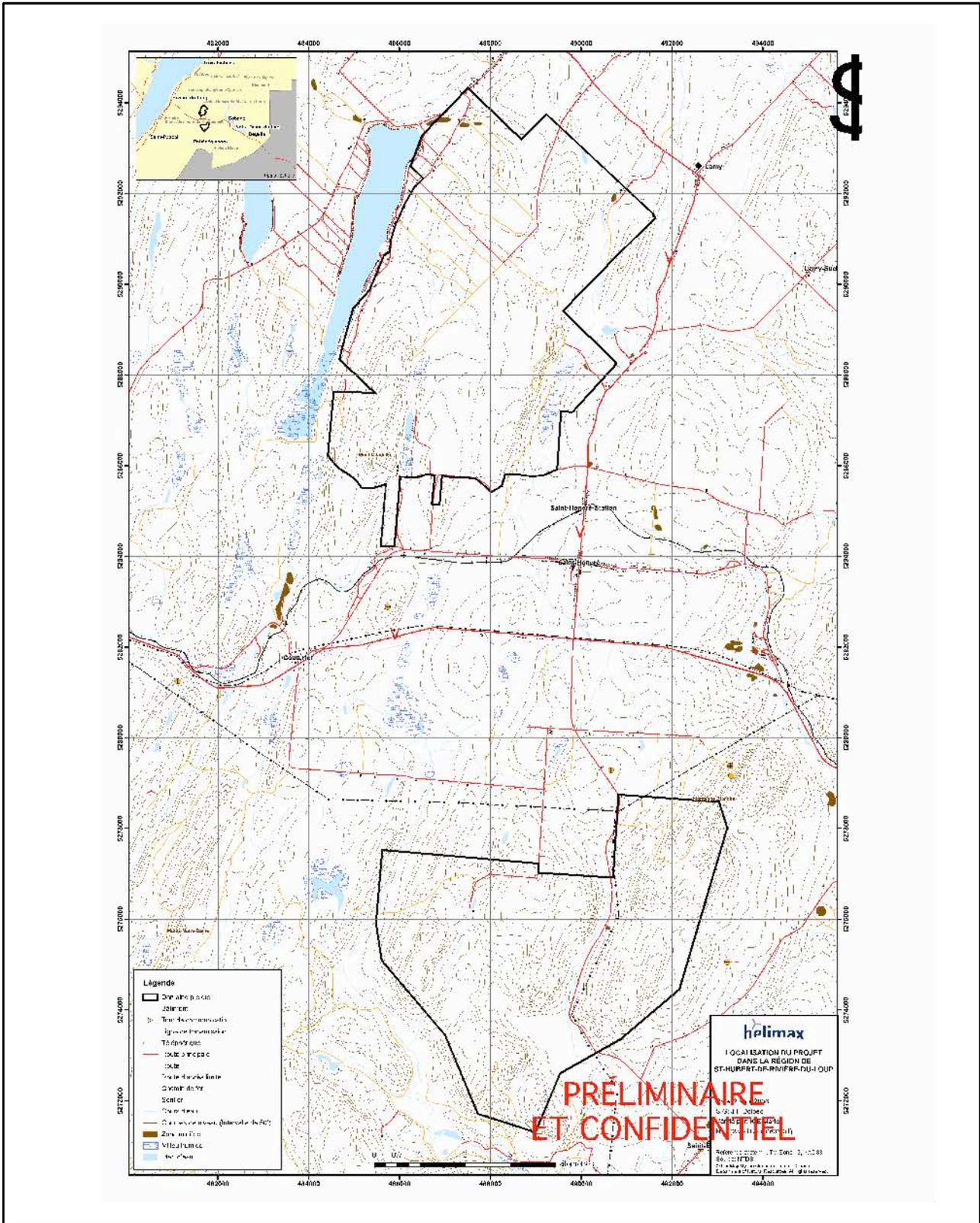


Figure 2 Limite du projet éolien de Saint-Hubert/Saint-Honoré (HéliMAX Énergie inc. 2006)

1.0 CADRE LÉGAL

Différentes législations encadrent les démarches à suivre dans le but de préserver les sites archéologiques susceptibles d'être affectés par ce projet (Loi sur les Biens culturels (L.R.Q., chapitre B-4) du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), Loi sur la qualité de l'environnement du Québec (L.R.C. 1992, C.37). La Loi sur les Biens culturels et le code de l'Environnement d'Hydro-Québec prévoient une procédure si des vestiges archéologiques sont mis à jour durant la construction. À court terme, la présence de zones de potentiel et l'éventuelle découverte de sites archéologiques (inventaire, fouille) sont susceptibles d'affecter ce projet. Par ailleurs, la mise au jour d'artefacts d'intérêt culturel constituerait une contribution positive, une plus-value régionale, à ce projet.

La Loi sur les Biens culturels date de 1972. Cette loi a d'abord été conçue afin de normaliser le travail des archéologues. Rappelons qu'à l'époque de nombreux amateurs sillonnaient la province à la recherche d'artefacts, autochtones ou eurocanadiens, et que leurs méthodes de travail étaient loin de répondre aux exigences de cette profession alors en émergence. Cette loi contenait également divers articles susceptibles d'influencer, à des degrés divers, le travail d'un promoteur.

Article

40. Quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai.

41. Quiconque, à l'occasion de travaux d'excavation ou de construction entrepris pour des fins autres qu'archéologiques, découvre un bien ou un site archéologique doit en informer le ministre sans délai. Ce dernier peut, afin de permettre l'examen des lieux par des experts, ordonner la suspension, pour une période n'excédant pas quinze jours, de toute excavation ou de toute construction de nature à compromettre l'intégrité du bien ou du site découvert.

42. Lorsque la découverte visée dans l'article 41 révèle des biens qui auraient fait l'objet d'un classement s'ils avaient été découverts avant le début des travaux, le gouvernement peut, sur la recommandation du ministre qui prend l'avis de la Commission :

- a) ordonner le maintien de la suspension des travaux jusqu'à l'expiration de trente jours à compter de la date de suspension;*

- b) *permettre d'effectuer les fouilles nécessaires au dégagement du bien ou du site découvert;*
- c) *ordonner toute modification qu'il juge nécessaire aux plans des travaux d'excavation ou de construction de manière à assurer l'intégrité ou la mise en valeur du bien ou du site découvert.*

La Loi sur les Biens culturels a depuis été modifiée à plusieurs reprises. Toutefois, les articles touchant les promoteurs sont demeurés à peu près les mêmes. Cette situation n'est pas sans créer quelques problèmes. Dans les années 1970, il était relativement aisé à une fonction publique abondante de prendre en considération les plus grands projets de développement affectant le territoire public. Depuis, les ressources archéologiques au sein du ministère de la Culture et des Communications ont grandement diminué, tandis que le rythme de développement s'est nettement accéléré.

Les promoteurs, laissés à eux-mêmes, ne sont pas toujours en mesure d'identifier la présence d'un site archéologique, et les experts dont parle la loi sont rarement sur place quand développement il y a. C'est ainsi que les promoteurs doivent, de leur propre initiative, entreprendre les démarches nécessaires afin de s'assurer de bien répondre aux directives de la Loi sur les Biens culturels, au guide de production des études de potentiel (Samson 1984) ou encore aux clauses environnementales normatives émises par Hydro-Québec (anciennement le Code de l'environnement d'Hydro-Québec). À cet égard, le code de l'environnement d'Hydro-Québec s'appuie sur la Loi sur les Biens culturels, bien qu'il soit plus spécifique en regard de l'évaluation du potentiel archéologique et des mesures d'atténuation.

C'est dans cette optique qu'a été mise au point une procédure archéologique qui s'intègre dans le processus général des études d'impact sur l'environnement. Le promoteur doit d'abord s'assurer que le territoire visé présente, ou non, un potentiel archéologique, c'est là le but de l'étude de potentiel archéologique. Puis, si potentiel il y a, il doit veiller à ce que ce dernier soit vérifié au terrain préalablement à tout aménagement. Cette étape permet de confirmer ou non la présence de biens archéologiques sur le terrain visé. Si aucun site archéologique n'est trouvé, le promoteur peut alors procéder sans crainte de violer la loi. Si, au contraire, des sites archéologiques sont trouvés, le promoteur peut décider, soit de les fouiller, ce qui, de fait, enlève la contrainte ou encore de les éviter en développant des secteurs qui ne contiennent pas de site archéologique. Il doit alors démontrer qu'il prend les mesures nécessaires afin de protéger ces sites lors de la construction et au cours de l'usage futur des lieux.

2.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES

L'étude de potentiel archéologique couvre autant l'occupation amérindienne qu'europpéenne ou eurocanadienne. Par conséquent des méthodes distinctes, mais parfois complémentaires, sont utilisées. En effet, aucun paramètre spécifique ne permet de supposer la présence d'un site préhistorique à un endroit précis alors que, dans le cas des occupations historiques, divers documents localisent, parfois assez précisément, les établissements de cette période.

2.1 L'occupation amérindienne

L'acquisition des connaissances

L'étude de potentiel archéologique relative à une présence amérindienne, historique et préhistorique, prend en considération les données relatives à la présence connue de sites archéologiques dans la région du projet à l'étude, de même que la nature connue du patrimoine historique autochtone. Ces données sont obtenues en consultant des sources telles que l'Inventaire des Sites Archéologiques du Québec, le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec, le répertoire québécois des études de potentiel archéologique, ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région.

L'analyse des données

La méthode du découpage écologique du Québec méridional est utilisée pour procéder à l'analyse des données obtenues concernant l'occupation humaine amérindienne historique et préhistorique et pour établir des corrélations entre les lieux occupés par les Amérindiens et divers paramètres biophysiques qui qualifient le milieu physique de la zone d'étude. Cette méthode permet de définir selon des termes communs les unités de paysage occupées par des sites archéologiques et celles qui n'ont pas d'occupations humaines actuellement connues. Les critères pour déterminer les zones de potentiel archéologique relèvent donc de données réelles et vérifiables.

Le découpage écologique repose en effet sur les variables les plus stables et les plus permanentes du paysage. Ces variables correspondent à la géologie, au relief, à l'altitude, à

la nature et à l'épaisseur des dépôts de surface, ainsi qu'à l'hydrographie. Cela dit, un des buts recherchés par l'archéologie consiste à identifier la plus grande variabilité possible de sites, et cette variabilité s'exprime parfois par l'usage des milieux les plus diversifiés. En ce sens, la cartographie écologique comporte suffisamment de détails pour composer avec cette exigence.

Par ailleurs, les données de l'environnement doivent également être intégrées dans l'approche en utilisant les cartes géologiques, géomorphologiques, écologiques et la documentation disponible. Ces données doivent être considérées dans leur aspect actuel et passé afin de tenir compte de la transformation du milieu depuis la déglaciation, particulièrement au niveau des anciennes formes et composantes du paysage.

Les unités de paysage régional constituent un premier morcellement de la province basé sur les facteurs permanents du milieu. Ces unités se caractérisent par leur uniformité, c'est dire « que le paysage observé en un point donné se répète dans les autres portions de l'unité de paysage ». Ce sont ces unités qui sont retenues afin de colliger les données environnementales relatives à l'emplacement des sites archéologiques.

Chacune de ces unités de paysage régional se compose d'un arrangement spécifique de districts écologiques. Le district écologique est relativement homogène. En raison d'une superficie plus réduite que l'unité de paysage, cette subdivision sert de base à l'évaluation du potentiel archéologique local.

L'identification du potentiel archéologique d'occupation amérindienne

L'unité de paysage régional est donc retenue comme territoire de base à partir duquel est prélevée la base de données utilisée afin d'évaluer le potentiel archéologique de la zone à l'étude. Ce dernier repose donc sur des critères de localisation de sites qui occupent un environnement similaire à celui à l'étude. Le district écologique, qui correspond à une subdivision de l'unité de paysage régional, est retenu comme une aire naturelle qui sert de base à l'évaluation du potentiel.

Comme on retrouve une certaine variabilité environnementale à l'intérieur des districts, le potentiel archéologique de ces derniers est pondéré, sur une base corrélative, en fonction des paramètres biophysiques établis comme présentant ou ne présentant pas de potentiel archéologique.

Les éléments suivants sont retenus afin de caractériser chacun des sites connus à l'intérieur de l'unité de paysage régional : code Borden; municipalité; feuillet cartographique; latitude; longitude; altitude; localisation géographique; bassin hydrographique; identité culturelle; fonction; district écologique; distance fleuve; distance eau; type de sol.

Par ailleurs, lorsque vient le temps d'évaluer le potentiel archéologique d'une région, il importe d'y considérer l'état d'avancement de la recherche. Il est possible que certains types de milieu aient été négligés au cours des ans par les archéologues pour diverses raisons pratiques ou théoriques. Dans ces cas, il importe de s'assurer que toute la variabilité écologique d'une région a été inventoriée avant de statuer sur le potentiel archéologique de ces milieux. À cette fin, diverses zones de potentiel archéologique qui pourraient ne pas correspondre à des critères de potentiel préalablement établis, pourraient aussi être sélectionnées aux fins de vérification et pour améliorer itérativement la grille de critères.

La détermination du potentiel d'occupation amérindienne à l'époque historique tient également compte de l'approche décrite auparavant. Toutefois, comme les modes de vie traditionnels des autochtones ont été modifiés par la présence européenne ou eurocanadienne, il importe également de tenir compte, pour cette période, des données de sources historiques, récits des voyageurs, cartes anciennes, etc. À ce moment-là, l'évaluation du potentiel d'occupation amérindienne historique se rapproche de la méthode utilisée afin d'évaluer le potentiel d'occupation européenne ou eurocanadienne.

2.2 L'occupation européenne et eurocanadienne

La méthode se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes et de plans historiques. L'étude vise d'abord à identifier les ensembles archéologiques connus et potentiels pouvant être présents sur le territoire étudié, puis à les évaluer en termes d'importance historique et de qualité de conservation. Des recommandations sont émises afin de planifier ou non une intervention archéologique avant les travaux d'excavation. À cet effet, les trois étapes suivantes sont considérées :

L'acquisition des connaissances

Cette première étape de travail concerne l'acquisition des connaissances du secteur étudié. Elle comprend la cueillette des informations relatives au patrimoine en général, dans le but d'avoir une bonne compréhension du secteur étudié et ainsi définir les caractéristiques

propres du territoire. Les principales sources documentaires utilisées pour l'acquisition des données et l'analyse sont les monographies, les études spécialisées en histoire et en patrimoine, l'Inventaire des Sites Archéologiques du Québec (ISAQ), le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), le répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉPA), les études spécialisées en archéologie, les cartes anciennes, les atlas, les plans d'assurances et d'arpentage, les photographies aériennes et l'iconographie ancienne. Les sites archéologiques connus seront pris en considération de même que les principales perturbations du sous-sol.

L'analyse des données

L'examen et l'analyse des cartes anciennes constituent une étape importante dans le processus de l'étude. Tous les éléments qui constituent le patrimoine viaire et le patrimoine bâti et qui apparaissent sur les cartes doivent être pris en considération. Les éléments semblables, mais chronologiquement distincts, qui se répètent d'une carte ancienne à une autre, représentent des secteurs de l'évolution de l'occupation polyphasée de la zone d'étude. Ces secteurs qui ont été occupés au fil des ans sont souvent considérés comme des secteurs de potentiel archéologique historique fort et l'occupation historique peut parfois traverser plusieurs siècles. Les bâtiments isolés et les secteurs de regroupement de bâtiments autorisent aussi l'identification des zones de potentiel. Les secteurs de regroupement permettent en plus de constater l'évolution d'un secteur et les répercussions qu'ont eues les aménagements récents sur les plus anciens établissements.

Les éléments contenus dans les plans historiques sont analysés et évalués. Le potentiel archéologique correspond à la forte probabilité que des vestiges ou sols archéologiques soient encore en place. Les zones à potentiel peuvent aller au-delà des limites des éléments bâtis, car ils doivent prendre en considération l'espace entourant ces éléments, soit par exemple des jardins, des cours, des latrines, des bâtiments secondaires, des niveaux d'occupation, des dépôts d'artefacts, etc.

L'identification du potentiel archéologique d'occupation européenne et eurocanadienne

C'est à la suite de l'étude historique que s'effectue la détermination du potentiel archéologique historique qui consiste alors à cartographier et à décrire les éléments identifiés dans la zone à l'étude

3.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

Il ne s'agit pas ici de décrire exhaustivement le milieu environnemental du secteur à l'étude, mais bien de s'en tenir aux paramètres susceptibles d'avoir agi sur la fréquentation humaine.

3.1 Principales caractéristiques du paysage actuel

Le secteur à l'étude se situe de part et d'autre de la municipalité de Saint-Honoré (figure 2). Au point de vue de sa physiographie, il occupe le piémont appalachien, une zone qui se compose de hautes collines et de plans d'eau plus ou moins vastes.

En ce qui concerne le socle rocheux, toute cette région s'inscrit à l'intérieur du domaine géologique des Appalaches. L'assise, d'origine cambrienne et ordovicienne, date de 570 à 448 millions d'années. Celle-ci se compose principalement de grès, de mudrock, de shale, d'ardoise et de calcaire (Tremblay et Bourque 1991). Il a été démontré que ces formations, en général, ont été utilisées par les Amérindiens dans le but de se procurer des matériaux lithiques aptes à confectionner leurs outils de pierre. Toutefois, aucun lieu d'extraction n'est actuellement connue à l'intérieur des limites de la zone à l'étude. Il faut ici reconnaître que toutes ces pierres sont abondantes un peu partout dans les Appalaches et, qu'à cet égard, la région à l'étude ne constitue pas une destination privilégiée pour s'en procurer.

Les dépôts meubles témoignent principalement de la dernière déglaciation. En effet, les tills dominant dans les talwegs, c'est-à-dire dans les vallées. Ils sont un peu moins épais au sommet des collines et sur les pentes douces qui s'allongent de part et d'autre des collines. De nombreuses tourbières caractérisent le paysage local.

La zone à l'étude s'inscrit à l'intérieur d'une vaste aire de végétation qui s'étend de l'Abitibi jusqu'à la pointe de Gaspé. Cette région est caractérisée par un domaine climatique de type boréal qui conditionne en partie la végétation. Celle-ci se compose principalement d'une sapinière à bouleau blanc. La richesse de la forêt locale permettra le développement d'une industrie forestière dès le début du XIX^e siècle, toutefois cette industrie ne deviendra dominante qu'au milieu de ce siècle.

Il se fait un peu d'agriculture actuellement dans la région et il est possible que les Amérindiens aient pu en faire également, mais à très petites échelles. Mentionnons toutefois qu'aucune mention historique ne témoigne d'une telle activité dans la région.

En matière d'hydrographie, le secteur à l'étude comprend de très nombreux ruisseaux qui drainent le massif appalachien. Certains d'entre eux constituent des affluents de la rivière Trois-Pistoles, une voie de pénétration privilégiée entre le fleuve Saint-Laurent et l'hinterland. Le lac de la Grande Fourche borde le versant nord-ouest de la section nord du projet éolien. Les autres plans d'eau sont plus petits et leur entourage est souvent mal drainé. L'habitabilité de ce secteur est bonne comme en témoigne la présence de nombreuses voies d'accès et d'agglomérations.

En ce qui concerne le découpage écologique, la zone à l'étude fait partie de l'unité de paysage Lac Morin, la moitié nord du domaine s'insère dans le district écologique 62Y001 et la moitié sud dans le district 62Y002 (tableau 1, figure 3).

Tableau 1 Caractéristiques des districts écologiques de l'unité de paysage Lac Morin touchés par le projet éolien de Saint-Hubert/Saint-honoré

District écologique	Dépôts meubles								Altitudes (m)	
	1A	1AR	R	2	3	4	7	Eau (%)	Moyenne	Amplitude moyenne
62Y001	22	60	8	6		1	2	1	402	88
Superficie totale 166 km ²										
62Y002	20	61	10	5	2		1	3	409	174
Superficie totale 314 km ²										

Glaciaire

-Till indifférencié épais (> 1 m d'épaisseur moyenne)	1A
-Till indifférencié mince (épaisseur : 25 cm à 1 m)	1AR
Affleurements rocheux < 25 cm de matériel meuble	R
Fluvio-glaciaires	2
Fluviatiles	3
Lacustres	4
Marins	5
Littoraux marins	6
Organiques	7



Figure 3 Localisation du projet éolien de Saint-Hubert/Saint-Honoré dans l'unité de paysage Lac Morin (Robitaille et Saucier 1998)

Les données du tableau 1 permettent de constater, entre autres, que la portion sud du domaine occupe un paysage plus accidenté et par le fait même moins habitable que la portion nord.

3.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales

Il y a environ 18 000 ans, plus de 1 km de glace recouvrait toute la Province. Un réchauffement global du climat permit la fonte graduelle de ce glacier et c'est ainsi que vers 12 500 ans AA la partie sud du Québec a été libérée de sa gangue (Parent *et coll.*, 1985). Il a été établi que le recul glaciaire s'est effectué, en général, vers le nord-ouest. Ce qui veut dire que les montagnes qui bordent la frontière américaine ont d'abord été dégagées, puis vint le tour du haut plateau appalachien (Kesteman 1998). Malgré la fonte du glacier, très peu de terre émergeait puisque les vallées, dont l'aval était encore bloqué par les glaciers ou les sédiments glaciaires, étaient envahies par de nombreux lacs proglaciaires formés à même l'immense quantité d'eau évacuée de la fonte du glacier. L'habitabilité du territoire est alors très réduite.

Vers 12 000 ans AA, l'essentiel des plateaux appalachiens de la région du Bas-Saint-Laurent sont dégagés. Quelques lacs proglaciaires subsistent dans les vallées, mais l'écoulement naturel des eaux brise rapidement les verrous sédimentaires. Ainsi, à partir de 11 500 ans AA, le haut plateau appalachien s'apparentera à sa physiographie actuelle, tandis que les terres moins élevées sont envahies par la mer Champlain.

La fonte continue du glacier permit le dégagement du « goulot de Québec », s'ensuivit la vidange du lac Vermont/Candona, une courte période où eaux douces et eaux salées se sont mariées à la hauteur de Québec. Cette masse d'eau douce glaciaire, en amont de Québec, a immédiatement été remplacée par de l'eau salée, et ce, jusqu'à la hauteur de Hull, c'est l'épisode de la mer de Champlain; au même moment, la mer Goldthwait recouvrait les basses terres de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent. Vers 10 000 ans AA, le littoral de la Côte-du-Sud et du Bas-Saint-Laurent et une bonne partie de l'hinterland sont bien dégagés.

En ce qui concerne la végétation, très peu de données permettent de reconstituer le contexte environnemental qui régnait il y a environ 12 500 ans. Les données recueillies aux États-Unis suggèrent qu'un climat périglaciaire rigoureux caractérise la portion sud du Québec à cette époque. La roche nue, où à peine recouverte de minces sédiments éoliens, dominait

alors le paysage entre les culots de glace qui persistaient et les lacs proglaciaires qui recouvraient encore les vallées des principales rivières (Richard 1985).

Vers 11 500 ans AA, alors que la majorité des lacs proglaciaires sont chose du passé, une toundra se met en place. C'est à partir de cette période que la région à l'étude devient habitable par l'humain. Une grande diversité écologique se met alors rapidement en place, notamment appuyée par le développement d'une pessière à cladines qui devait accueillir les premières hardes de caribous. Cette courte présentation de l'évolution du paysage estrien depuis sa déglaciation permet d'affirmer que ce territoire est habitable depuis environ 11 500 ans AA.

Au Bas-Saint-Laurent, la toundra herbeuse, qui colonisait déjà depuis 10 500 ans AA les régions émergées, sera remplacée par une pessière à cladines vers 9500 ans AA. La végétation actuelle, la sapinière à bouleau blanc, est en place depuis environ 8000 ans AA (Richard 1985).

Cette courte présentation de l'évolution du paysage du Bas-Saint-Laurent a permis de constater que cette région est habitable depuis environ 10 500 ans AA, bien qu'à cette époque le climat devait être encore rigoureux et que la végétation demeurait peu développée. Par contre, à partir de 10 000 – 9500 ans AA, plus rien n'empêche la région d'être fréquentée.

4.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE

4.1 La chronologie de l'occupation amérindienne

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire amérindienne en quatre grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les unes des autres par des traits matériels, comme la présence ou non de poterie ou d'un type particulier d'outils, par la technologie et par des activités socioéconomiques, telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité.

4.1.1 La période paléoindienne (12 500 à 8000 ans AA)

Au début de cette période, tandis que les glaciers recouvrent encore une grande partie du Canada, les premiers groupes d'autochtones franchissent le détroit de Béring, alors émergé à cause de la régression marine, et ils s'installent en Alaska et au Yukon. Peu après, la fonte du glacier dégagera un corridor reliant l'Alaska au centre des États-Unis. Ce corridor sera emprunté par certains groupes pour s'enfoncer loin au centre de l'Amérique. Pendant ce temps, d'autres ont possiblement longé, en utilisant certaines formes d'embarcations, les côtes, pour aboutir en Colombie-Britannique et dans les États du Nord-Ouest américain.

Vers 12 500 ans AA, ces Amérindiens, que l'on appelle Paléoindiens, occupent tout le sud des États-Unis. Au fur et à mesure que la fonte du glacier libère de nouveaux territoires septentrionaux et que ceux-ci deviennent habitables, les Paléoindiens les occupent. C'est ainsi qu'on les retrouve en Nouvelle-Angleterre et dans les provinces maritimes canadiennes vers 11 500 à 10 000 ans AA.

Il semble que ces premiers colonisateurs pratiquaient un vaste nomadisme, ne demeurant que très peu de temps à chaque endroit. Un nouveau territoire s'ouvrait pour eux, un territoire non habité, inconnu, dont toutes les ressources demeuraient à être découvertes. La base économique de ces gens reposait sur une exploitation intensive des grands mammifères terrestres, mais ils ont aussi exploité l'ensemble des autres ressources. Avec le temps, l'exploitation des ressources de la mer semble avoir occupé une place de plus en plus importante dans leur mode de vie.

Ces Amérindiens utilisaient des matières premières lithiques très fines, comme des cherts, pour la confection de leurs outils en pierre. Ils paraissent avoir attaché une grande

importance à ces types de pierres, puisqu'ils les utiliseront souvent quelques soient les lieux fréquentés.

Le Palé Indien ancien (11 500 à 9500 ans AA)

Au lac Mégantic, des Amérindiens du Palé Indien ancien se sont installés sur une pointe de terre, composée de matériaux fins, séparant deux lacs (Chapdelaine 2004). Ce site a livré des artefacts qui permettent d'associer cette occupation à la phase médiane du Palé Indien ancien (Michaud-Neponset/Parkhill, environ 10 200 ans AA). Les interprétations préliminaires relient ce site archéologique à d'autres localisés au Maine. Ainsi, ces Amérindiens seraient arrivés au Québec par la voie terrestre, en franchissant les cols appalachiens.

Un autre site, cette fois situé dans la région de Québec, a été apparenté à une des phases ultimes du Palé Indien ancien (Crowfield, environ 10 000 à 9500 ans AA, Pintal 2002). Les reconstitutions paléoenvironnementales suggèrent que cette occupation a eu lieu alors que la butte rocheuse sur laquelle elle se trouve formait une des îles d'un archipel positionné à l'embouchure la rivière Chaudière. Les analyses préliminaires ont permis d'associer ce site archéologique à un autre découvert au Vermont, près de la baie Missisquoi, à moins de 15 km de la frontière québécoise. Sur la base de cette association, il a été proposé que ces Amérindiens fréquentaient les rivages de la mer Champlain et que c'est par cette voie maritime qu'ils ont abouti dans la région de Québec (Pintal 2004).

Les archéologues œuvrant en Nouvelle-Angleterre et en Ontario ont constaté que les sites paléindiens anciens étaient presque toujours découverts dans des secteurs sableux, à proximité de cours d'eau et surtout, d'un marécage (Spiess et Wilson 1987). Des sites de cette période ont été trouvés près de la mer et des grands fleuves, le long des principales rivières et de leurs affluents, ainsi que sur les rives de lacs relativement vastes, notamment dans les Appalaches.

Le Palé Indien récent (10 000 à 8000 ans AA)

En ce qui concerne le Palé Indien récent, plusieurs sites ont été localisés au Québec. Qui plus est, il semble que plusieurs cultures archéologiques soient présentes à cette époque, ce qui suggère une certaine diversité culturelle. Ainsi, de nombreux sites indiquent la présence

de groupes produisant des pièces lancéolées à retouches parallèles convergentes (Plano). Ces sites se distribuent plus particulièrement en Outaouais (Wright 1982), dans la région de Québec (Laliberté 1992; Pintal à paraître), mais surtout au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Chapdelaine 1994; Lasalle et Chapdelaine 1990, Pintal 2006). Il semble donc qu'à cette époque les Amérindiens fréquentaient régulièrement les rives des mers Champlain et Goldthwait ou encore celles du lac à Lampsilis. Des liens sont possibles avec des assemblages similaires découverts dans le Nord-Est des États-Unis et dans l'est ontarien. D'autres groupes, cette fois associés à des cultures identifiées en Ontario, comme les cultures Holcombe et Lakehead Plano, ont été identifiés dans la région de Québec (Pintal 2004).

Les données relatives aux emplacements choisis par les Paléoindiens récents soulignent que les rives du fleuve étaient plus particulièrement recherchées, et plus particulièrement les enclaves marines créées par les mers anciennes. Peu de données permettent de particulariser les lieux d'établissement situés à l'intérieur des terres, il est considéré, pour l'instant, que les critères de potentiel utilisés pour le Paléoindien ancien s'appliquent au Paléoindien récent.

4.1.2 La période archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA)

Le concept d'Archaïque couvre une période si vaste (9 500 à 3000 ans AA) qu'il est déraisonnable de croire qu'une seule culture y soit associée. D'ailleurs, la multitude et la variabilité des assemblages matériels que l'on associe à cette période témoignent de multiples trajets culturels. C'est pourquoi les archéologues subdivisent habituellement l'Archaïque en trois épisodes : ancien (9 500 à 8000 ans AA), moyen (8000 à 6000 ans AA) et récent (6000 à 3000 ans AA).

Au cours de l'Archaïque, les Amérindiens vont s'adapter à des conditions climatiques qui se transforment continuellement. De plus en plus chaud jusque vers 6000-5000 ans AA, le climat se refroidit légèrement par la suite. Avec la fonte du glacier qui se poursuit jusque vers 6000 ans AA et qui ouvre de nouvelles régions, les populations coloniseront des territoires de plus en plus vastes et vers 3500 ans AA le Québec aura été en grande partie exploré.

Parallèlement à cette adaptation, un processus d'identification culturelle semble s'installer. Ainsi, on observe, au fil des siècles et des millénaires, que des groupes spécifiques

exploitent des environnements de plus en plus particuliers. On parle d'un Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, d'un Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent et d'un Archaïque du Bouclier dans le Subarctique.

En général, les sites archéologiques de ces diverses traditions culturelles se retrouvent dans les environnements suivants : le long du fleuve Saint-Laurent, à proximité de source d'eau douce; le long des voies majeures de circulation, comme les grandes rivières; et aussi le long des voies secondaires, les rivières plus petites, tributaires des premières. Les sites sont également abondants à proximité des vastes plans d'eau, comme les lacs.

L'Archaïque ancien (9 500 à 8 000 ans AA)

Curieusement, alors que les données relatives à l'occupation paléindienne récente s'accumulent au Québec, celles relatives à l'Archaïque ancien demeurent rares. Les raisons sous-jacentes à ce phénomène relèvent probablement des difficultés qu'éprouvent les archéologues à clairement distinguer les assemblages de cette période. Jusqu'à tout récemment, les archéologues américains du Nord-Est éprouvaient les mêmes difficultés que leurs confrères du Québec. Toutefois, l'identification d'une nouvelle tradition culturelle, l'Archaïque du Maine, a permis de préciser la nature des occupations amérindiennes de l'Archaïque ancien (Robinson 1992). Cette tradition se base, entre autres sur le recours à une industrie du quartz qui produit de nombreux outils unifaciaux et de rares outils bifaciaux. Dans les États du Nord-Est américain, les sépultures individuelles sont relativement abondantes et elles s'accompagnent d'un nombre élevé d'offrandes qui se présentent sous la forme d'outils polis.

Au cours des dernières années, quelques sites archaïques ont pu être datés de l'intervalle 9 500 à 8000 ans AA au Québec. Ces derniers sont principalement localisés dans la région de Québec (Laliberté 1992, Pintal 2003) et en Basse-Côte-Nord (Pintal 1998). Ces sites offrent certaines similitudes avec la tradition technologique sous-jacente à la définition de l'Archaïque du Maine (usage abondant du quartz, prédominance des outils unifaciaux, notamment des petits grattoirs). Toutefois, au Québec, les sépultures demeurent, tout comme la pierre polie, par contre les assemblages de cette période semblent livrer davantage d'outils bifaciaux (Pintal 2000a, 2000b; à paraître). Tout comme pour le Palé Indien récent, une autre culture archéologique a été reconnue dans la région de Québec, elle s'apparente à une culture identifiée en Ontario, le Nettling (Pintal 2005).

Les données présentées précédemment sont surtout valables, à l'heure actuelle, pour la région de Québec. En effet, au Bas-Saint-Laurent, la période archaïque est encore mal connue. Peu de sites ont été fouillés et aucun n'a pu être daté par la méthode du 14C. Les seules synthèses disponibles reposent sur des données recueillies dans les années 1970 et 1980 (Dumais 1988). Depuis ce temps, peu de nouvelles données ont été acquises. Au Bas-Saint-Laurent, quelques découvertes suggèrent la présence d'assemblages anciens pouvant dater de cette période (Dumais 1988).

Généralement, ces sites se trouvent près du fleuve, à l'embouchure de rivières. Les rares restes fauniques découverts dans ces sites anciens témoignent d'une économie mixte, basée sur l'exploitation des ressources du littoral, autant maritime que terrestre.

L'archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA)

Les données relatives à l'Archaïque moyen sont à peu près inexistantes au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. De ce fait, elles se confondent avec celles de la période précédente. Dans le cadre de cette étude, il est considéré que la région est toujours occupée, et ce, sur des bases similaires à celles qui prévalaient auparavant. Comme les mers anciennes se retirent toujours, ces sites devraient être associés à des niveaux de terrasse inférieure à ceux occupés auparavant. Toutefois, il est fort probable que l'hinterland, soit occupé sur une base plus régulière.

L'Archaïque récent (6000 à 3000 ans AA)

Au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, cette période est à peine mieux connue que la précédente. Il semble que les Amérindiens utilisent toujours les cherts locaux, bien qu'ils produisent alors des outils différents. En Gaspésie, il est encore difficile, sur la base des données disponibles d'associer les sites connus aux traditions définies pour le Nord-Est américain.

Autant au cours du Paléoindien que durant les premières phases de l'Archaïque, il est considéré que les Amérindiens sont d'abord et avant tout des chasseurs-cueilleurs-pêcheurs qui se déplacent régulièrement sur un territoire plus ou moins bien défini selon les périodes. L'exploitation des principales ressources biologiques est de mise bien que l'on ne néglige aucune espèce comestible. L'absence de pression démographique et le caractère relativement embryonnaire des relations sociales ne justifient aucunement une exploitation

plus intensive d'une ressource particulière qui pourrait être plus abondante sur un territoire donné. À partir de l'Archaïque récent, et ce surtout pour la partie sud du Québec, il est considéré que les Amérindiens prélèvent davantage de ressources de leur territoire de prédilection, et parmi celles-ci le poisson apparaît particulièrement prisé. Cette tendance serait annonciatrice du nouveau mode de vie économique qui prévalera au cours de la prochaine période.

4.1.3 La période sylvicole (3000 ans AA à environ 1534 ans AD)

La période sylvicole correspond à l'introduction de la céramique dans la culture matérielle des Amérindiens. Elle coïncide également avec une phase de croissance démographique qui culminera au XVI^e siècle, date de l'arrivée des Européens en Amérique. Si, auparavant, les conditions environnementales pouvaient influencer davantage le système socioéconomique des autochtones, à partir de maintenant les relations sociopolitiques prendront le dessus. En effet, le territoire québécois étant maintenant entièrement occupé, à tout le moins fréquenté sur une base régulière, les déplacements et les échanges s'inscrivent à l'intérieur d'un réseau d'affinités et de rapports sociaux qui lentement mèneront à la définition du territoire des Premières Nations actuelles.

Le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA)

Au cours du Sylvicole ancien, la céramique joue un rôle secondaire et les modes de vie ne sont pas sensiblement différents de ceux qui prévalaient auparavant. On a déjà remarqué que les ressources aquatiques, surtout les poissons, semblent occuper une place grandissante dans la diète amérindienne (Clermont et Cossette 1991). La céramique n'est pas toujours présente dans les assemblages, mais, lorsque l'on en trouve, les vases présentent une base conique, un col droit ou légèrement évasé, et sont très rarement décorés. Les matières premières lithiques utilisées pour la confection des outils sont souvent exotiques, reliquat probable du vaste réseau d'échanges qui semble avoir été mis en place au cours de la période antérieure.

Le système de mobilité territoriale, qui auparavant comprenait de nombreux déplacements sur un territoire somme toute assez vaste, fera graduellement place à une mobilité plus réduite. Les Amérindiens ne s'installent pas encore à demeure en certains endroits, mais ils les fréquentent plus souvent. Ce sont là des signes d'une mise en place d'une exploitation

de plus en plus intensive d'un territoire en réponse à l'augmentation de la démographie et des rapports territoriaux plus étroits établis par certaines familles.

Ce qui caractérise surtout cette période, c'est l'épisode Meadowood, un épisode culturel qui se caractérise, entre autres, par un culte funéraire élaboré et la production quasi industrielle de lames foliacées en pierre taillée. Cet épisode a d'abord été défini dans l'État de New York, mais de nombreuses manifestations ont par la suite été trouvées en Ontario, dans le sud du Québec et dans la région de la ville de Québec.

Le Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA)

Au cours du Sylvicole moyen, on note l'émergence d'une certaine forme de sédentarité basée sur une exploitation de plus en plus spécialisée des ressources aquatiques. Les sites sont plus abondants et les habitations plus vastes, indices d'une exploitation saisonnière récurrente des ressources locales. Cette relative sédentarité génère un usage plus diversifié des ressources locales, d'où la possibilité de découvrir des sites archéologiques dans des environnements de plus en plus variés.

La céramique se présente sous la forme de vases ayant une forme plus globulaire, un col un peu plus étroit et un bord souvent marqué d'un parement. Les décorations sont parfois abondantes, baroques même. Les fabricants d'outils ont toujours recours aux matières premières lithiques locales, mais aussi à d'autres plus exogènes.

Le Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 1534 AD)

Avec le Sylvicole récent, on constate que la relative sédentarité notée au cours de la période précédente s'accroît, il est maintenant permis de croire que certains lieux, surtout le long du fleuve, sont occupés pendant de nombreux mois. La céramique, très abondante, se présente maintenant sous une forme globulaire, un col étranglé et un bord la plupart du temps marqué d'un parement. Les décorations sont souvent restreintes au bord. Les fabricants d'outils ont surtout recours à des cherts appalachiens, dont l'origine exacte reste à définir.

À cette époque, les groupes amérindiens s'apparentent aux Premières Nations décrites par les Européens. De vastes circuits de circulation et d'échanges ont été tracés à travers tout le continent et la plupart des régions sont habitées à tout le moins fréquemment.

4.1.4 La période historique

probablement au tout début du XVI^e siècle, le Bas-Saint-Laurent et la péninsule gaspésienne apparaissent fréquentés par au moins quatre groupes amérindiens, les Micmacs, les Malécites/Etchemins, les Montagnais et les Iroquoiens.

En 1534, Cartier rencontre ces derniers dans la baie de Gaspé et des Micmacs dans la baie des Chaleurs. La présence iroquoise en Gaspésie a été interprétée de deux façons. D'un côté, il a été proposé que les Iroquoiens fréquentaient déjà, depuis un certain temps, ce secteur dans le cadre de leur migration annuelle vers des lieux de pêche exceptionnels. D'un autre côté, il est plutôt considéré que cette occupation iroquoise est récente et qu'elle découle de la présence européenne dans la région. Ainsi, les Iroquoiens auraient fréquenté la région de Gaspé non pas tant pour ses richesses halieutiques, mais surtout parce qu'il était possible d'y rencontrer des Européens et ainsi obtenir d'eux, par la traite, des biens matériels très convoités.

Quant aux Montagnais et aux Micmacs, il semble qu'ils aient exploité, au moins jusqu'au XVIII^e siècle, le Bas-Saint-Laurent et une partie de la Gaspésie. Cette fréquentation des territoires méridionaux s'effectuait surtout durant l'hiver. Les relations entre les Montagnais, les Micmacs et les autres peuples qui fréquentaient également la région, comme les Malécites, demeurent peu documentées.

En ce qui concerne les Micmacs, il s'agit d'un peuple bien établi dans les provinces maritimes canadiennes et en Gaspésie. On leur reconnaît une économie étroitement axée sur l'exploitation des ressources du littoral, bien qu'ils ne négligeaient pas pour autant les ressources de l'hinterland. Le secteur à l'étude se situe sur un territoire parcouru saisonnièrement par les Micmacs (Clermont 1986). Ces derniers fréquenteront sur une base plus régulière le littoral nord de la Gaspésie à la suite de l'établissement des Français, entre autres pour traiter leur fourrure en échange de biens européens.

De peuple bien établi et relativement prospère, la société micmacque sera fortement ébranlée par l'établissement des Européens en Gaspésie, puis par le développement de la société canadienne par la suite. Ainsi, il a été évalué que la nation micmacque se composait d'environ 6000 individus au XVI^e siècle et de 4000 un siècle plus tard. Quant aux « Gaspésiens », leur nombre est estimé à environ 400 en 1745 et à 250 en 1760. En 1765, il est considéré que 93 Micmacs vivent en Gaspésie (Desjardins et Frenette 1999 : 70). Cette

population s'accroîtra régulièrement dans les décennies suivantes atteignant environ 600 personnes vers 1900 et plus de 1400 aujourd'hui.

Les Malécites sont associés plus souvent au Maine et au Nouveau-Brunswick, mais ils semblent avoir occupé sur une base régulière le Bas-Saint-Laurent. Bien que surtout concentré autour des vallées de la rivière Saint-Jean et du lac Témiscouata, leur territoire s'étendait bien au-delà. En effet, les données actuelles tendent à suggérer que les Malécites fréquentaient également une bonne partie du littoral de la Côte-du-Sud et Bas-Saint-Laurent, de Lévis à Rimouski. Par rapport aux Micmacs, peuple plus maritime, leur économie semblait surtout orientée vers l'exploitation des ressources de l'intérieur. Leur présence n'est toutefois historiquement attestée qu'à partir de la fin du XVIIe siècle. Peu de données historiques documentent le mode d'occupation des terres du secteur à l'étude au cours du XVIIIe siècle.

La concession de Seigneuries dans la région vers le milieu du XVIIe siècle ne provoquera pas l'arrivée massive de colons dans la région. En fait, le territoire demeure une terre amérindienne où se pratique la traite des fourrures, les secteurs de l'île Verte et de Rivière-du-Loup ressortent comme d'importants lieux d'établissement et de négoce. Cette situation perdurera tout le long du régime français.

Les hostilités entre les Français et les Anglais se déroulant souvent en territoire amérindien, ces derniers sont souvent obligés de se déplacer afin d'éviter les représailles. Dans le cas des Malécites, alliés des Français, plusieurs d'entre eux trouvent refuge le long de la Côte-du-Sud. Si, en général, ce territoire demeure une terre indienne à l'époque, l'arrivée des Acadiens dans la région, à la suite de leur déportation, amènera une présence blanche qui ne cessera de croître à partir de la deuxième moitié du XVIIIe siècle.

Cette présence accrue de colons le long du littoral pousse les Malécites à revendiquer une terre où ils pourront s'établir en paix. Peu après, au début du XIXe siècle, le développement de l'industrie du bois provoquera de nombreux changements dans le mode d'utilisation des terres fréquentées par les Malécites. À cette époque, les établissements d'Eurocanadiens se limitent, dans la plupart des cas, au littoral et ils sont souvent peu peuplés. Les Amérindiens fréquentent encore régulièrement le littoral, surtout l'été où ils y exploitent une grande partie des ressources du littoral marin.

L'abolition du système seigneurial au milieu du XIXe siècle ouvrira le territoire à l'exploitation forestière et à la colonisation. De fortes pressions s'exercent alors sur les

Malécites afin qu'ils vendent leur concession, leur situation socio-économique se dégradant, la concession est vendue en 1869.

À la suite de la vente de leur terre, les Malécites se dispersent, un certain nombre d'entre eux étant installés à Cacouna. Une nouvelle réserve sera créée à Whitworth en 1876. Au même moment, les Malécites réclament l'octroi d'une terre à Gros-Cacouna afin de s'y installer et d'y poursuivre leurs activités traditionnelles. Parallèlement à ces événements, le développement touristique de la région de Cacouna permet la vente de produits d'artisanats, ce qui procure un certain revenu aux Malécites vivant dans la région.

En 1891, le gouvernement fédéral se porte acquéreur d'un petit lopin de terre à Cacouna afin d'y regrouper les Malécites de la région. À la suite des multiples atteintes à leur mode de vie (rareté du gibier, pénurie d'animaux à fourrure, inaccessibilité des rivières, exploitation forestière, peuplement eurocanadien du littoral, etc.), la population des Malécites est en déclin sur la Côte-du-Sud. Ainsi, en 1895, seules deux familles vivent toujours à Cacouna.

4.2 La chronologie de l'occupation européenne et eurocanadienne¹

Le peuplement de la région de Saint-Honoré s'amorce vers 1837, quelques colons s'établissant alors dans le secteur de la Petite Fourche au mont Citadelle. En 1853, la région sera desservie par une mission catholique.

La colonisation plus intensive des lieux débute vers 1860, au moment où l'exploitation forestière se met en branle. Dès 1869, la municipalité compte plus de 400 habitants. Ce chiffre augmentera constamment par la suite. En 1923, un violent incendie détruit toutes les industries forestières de la région et plus de 100 demeures. Depuis le début, et encore de nos jours, l'économie de la région repose principalement sur l'exploitation forestière et l'agriculture.

La consultation de cartes anciennes a permis de repérer différentes infrastructures, notamment un moulin à farine au nord du lac de la Grande Fourche et des chemins anciens liés à la colonisation, qui suggèrent la présence d'habitations à l'intérieur du projet éolien de Saint-Hubert/Saint-Honoré. Un sentier, principalement utilisé par les Malécites, passent un peu au nord de la zone à l'étude (D'Amours 1886, Doucet 1883).

¹ Données extraites du Macro-inventaire du patrimoine québécois, comté de Témiscouata, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

5.0 ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

5.1 Les travaux archéologiques effectués à ce jour

Une étude de potentiel archéologique a été produite pour ce secteur et elle concerne en partie la section sud du domaine d'implantation des éoliennes (Dumais-Ethnoscop 1983). Plusieurs interventions ont été effectuées dans la région, notamment pour la société Hydro-Québec (Ethnoscop inc. 1983) et pour le ministère des Transports du Québec (Desrosiers 1986, Dumais 1983, Levesque et Michaud 1970, Patrimoine experts 2000, Pintal 1996, 2003).

Deux sites archéologiques sont connus dans la région CkEh-1 et 2. Le premier correspond aux vestiges d'une occupation amérindienne préhistorique. Dans ce même secteur, un moulin à farine a été érigé au XIXe siècle. Quant à CkEh-2, il correspond à la réserve des Malécites à Whithorth, localisé plus au nord.

5.2 Les zones de potentiel archéologique

Ce secteur se compose de plusieurs plans d'eau relativement vastes et on y trouve des rivières qui, historiquement, faisaient partie d'un réseau qui permettait aux Amérindiens de circuler entre le fleuve et l'hinterland. Ainsi, le potentiel d'occupation amérindienne apparaît élevé par endroits (figures 4 et 5).

Il en va de même pour le potentiel d'occupation eurocanadienne, certains lieux, principalement autour du lac de la Grande Fourche, mais aussi au pied du mont Citadelle, semblent avoir été occupés dès le XIXe siècle (figures 4 et 5).

Zone de potentiel figure 4-A : route du XIXe siècle, occupée au cours de cette période; potentiel d'occupation amérindienne (rive de lac).

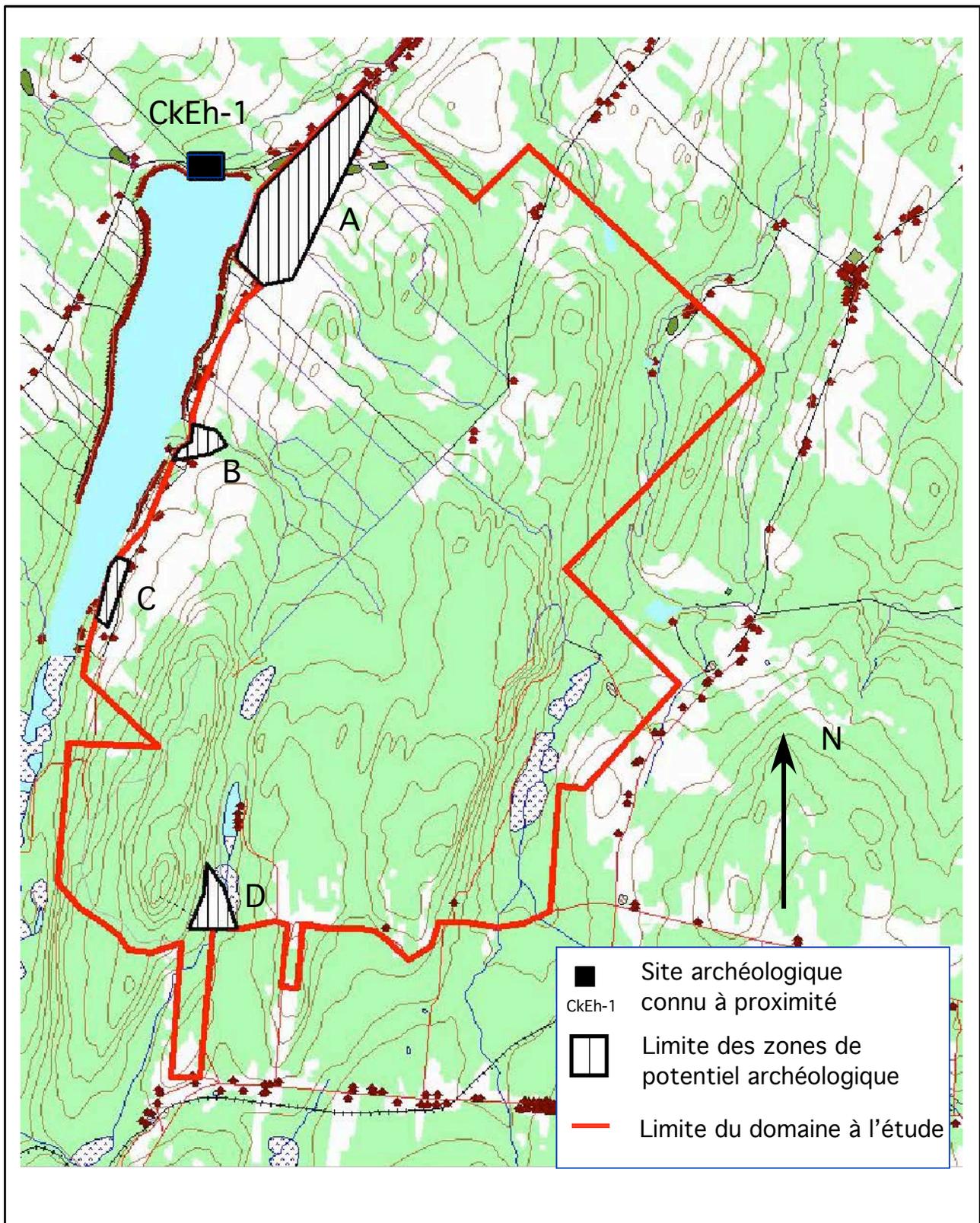


Figure 4 Carte du potentiel archéologique pour le projet éolien de Saint-Hubert/Saint-Honoré (nord)

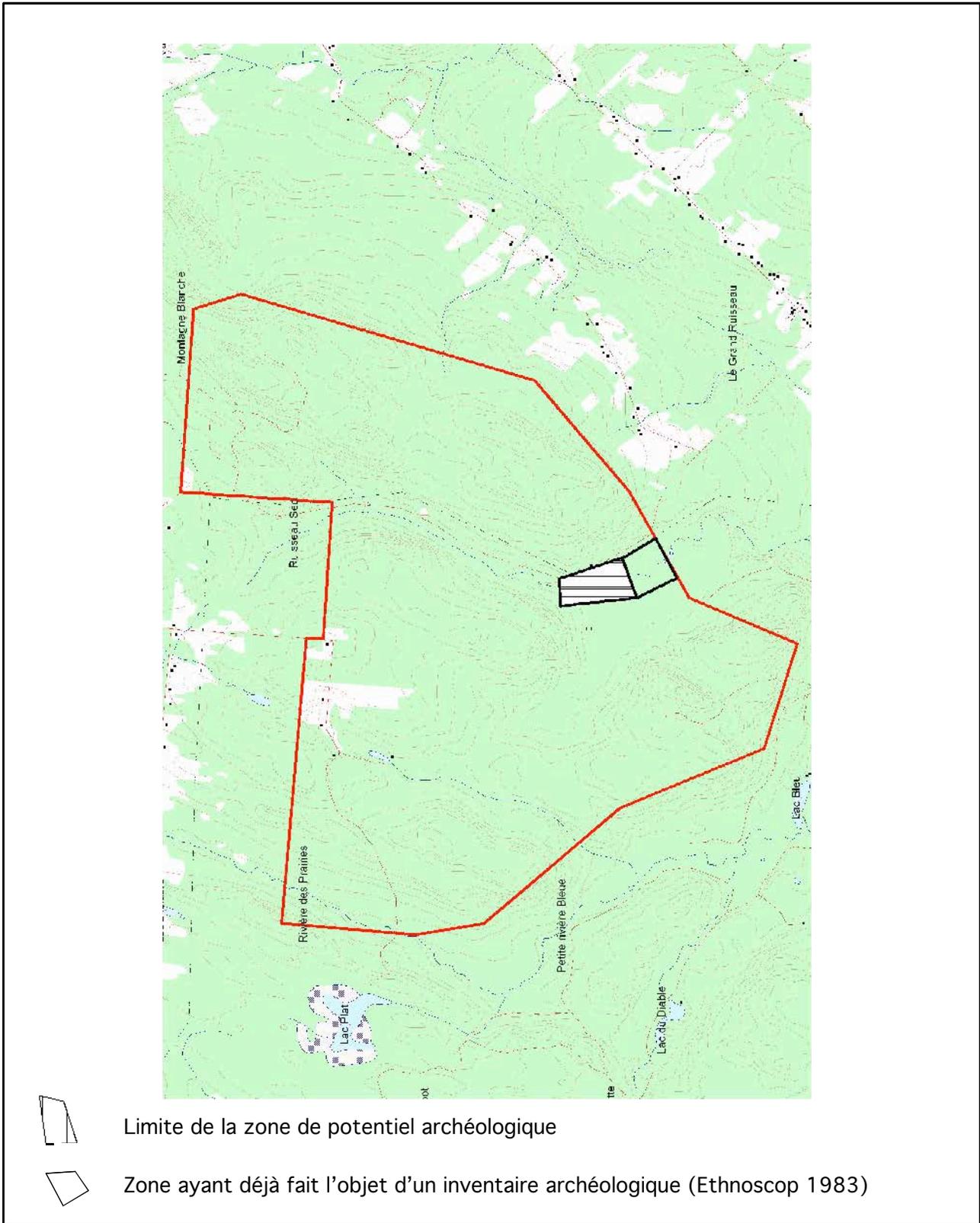


Figure 5 Carte du potentiel archéologique pour le projet éolien de Saint-Hubert/Saint-Honoré (sud)

Zone de potentiel figure 4-B : route du XIXe siècle, possiblement occupée au cours de cette période; potentiel d'occupation amérindienne (rive de lac et ruisseau).

Zone de potentiel figure 4-C : route du XIXe siècle, occupée au cours de cette période; potentiel d'occupation amérindienne (rive de lac).

Zone de potentiel figure 4-D : lieu d'établissement des premiers colons dans la région, route du XIXe siècle.

Zone de potentiel figure 5-E : lieux d'occupation possible par les Amérindiens, rivières.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par la firme Hélimax Énergie inc. dans le but d'évaluer les impacts environnementaux susceptibles de découler de l'aménagement du projet éolien de Saint-Hubert/Saint-Honoré.

Après avoir décrit les méthodes d'analyse, les principales caractéristiques environnementales, passées et présentes de la zone à l'étude, ont été exposées. Puis, en se basant sur les principes de l'écologie du paysage, les zones à l'étude ont été inscrites à l'intérieur des unités de paysage et des districts écologiques.

S'en est suivi un chapitre explicitant les diverses phases du peuplement humain de la région, du peuplement initial à la période historique. Comme le secteur à l'étude est mal connu des archéologues, peu de données sont disponibles afin de proposer un mode d'établissement local. Dans ces cas-là, il importe de faire appel à des critères généraux d'établissement, tels ceux présentés au chapitre 4.

Sur la base de ces données, il est considéré que le secteur à l'étude présente quelques zones susceptibles de receler des sites archéologiques amérindiens. En ce qui concerne l'occupation eurocanadienne, le peuplement eurocanadien remonte à la première moitié du XIXe siècle, des habitations et des voies d'accès sont alors présents à l'intérieur des limites du secteur à l'étude. Par conséquent, ils présentent un fort potentiel archéologique.

Ces recherches et les analyses qui ont suivi ont permis de cartographier des zones de potentiel archéologique relatives à une éventuelle occupation amérindienne et eurocanadienne. Advenant que des éoliennes, ou tout autre aménagements associés à ce projet, soient installés à l'intérieur des zones de potentiel, il est recommandé que le promoteur effectue, préalablement à ces travaux, un inventaire archéologique au terrain afin de vérifier les conclusions de cette étude.

OUVRAGES CITÉS

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC

2006 Répertoire québécois des études de potentiel archéologique., Québec.

BENMOUYAL, J.

1987 Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Dossiers 63, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

BIGGAR, H. P.

1924 Jacques Cartier's Portrait. University Library, Toronto.

BIGNELL, John George

1886 Rangs IX-X-XI-XII, canton Marlow. Ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs, Bureau de l'arpenteur général du Québec, PL01-M012C

CHALIFOUX, É.

1999 « *Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre* » Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIX (3) : 77-93.

CHAPDELAINÉ, C.

2004 « *Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec* ». Recherches amérindiennes au Québec XXXIV(1) : 3-20.

CHAPDELAINÉ, C. (Sous la direction de)

1994 Il y a 8000 ans à Rimouski...Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 22, Québec.

CHRÉTIEN, Y.

1995 Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

COMMISSION DE TOPONYMIE

1994 Noms et lieux du Québec, Les Publications du Québec.

CLERMONT, N. et E. COSSETTE

1991 « *Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec* ». Journal canadien d'archéologie 15 : 35-44.

D'AMOURS, J-Wilfrid

- 1886 Plan des chemins et routes de colonisation. Ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs, Bureau de l'arpenteur général du Québec, PL01-D006.
- DEBLOIS, Jules
1955 Chemins dans les Comtés de Beauce et Frontenac. Dans les cantons de Jersey, Marlow, Linière et la Seigneurie de Aubin de l'Isle. Ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs, Bureau de l'arpenteur général du Québec, PL23-86
- DESJARDINS, M. et Y. FRENETTE
1999 Histoire de la Gaspésie. IQRC, collection Les Régions du Québec, Québec
- DESJARDINS, M. et Y. FRENETTE
1999 « Les Amérindiens ». In Desjardins et Frenette (éds.) Histoire de la Gaspésie, IQRC, collection Les Régions du Québec 1 : 61-89.
- DESROSIERS, Pierre
1986 Rapport de l'inspection visuelle des sites archéologiques des MRC Témiscouata et La Mitis. MAC, rapport inédit, 84 p.
- DUCRUC, J.P.
1998 Inventaire du capital-nature de la Moyenne- et Basse-Côte-Nord. Rapport synthèse. Ministère de l'Environnement, Service des inventaires écologiques. Rapport inédit remis à Environnement Canada, Environnement Québec, Hydro-Québec. Québec.
- DUMAIS, P.
1978 « Le Bas-Saint-Laurent ». Recherches amérindiennes au Québec VII(1-2) : 63-74).
- 1983 Étude de potentiel et inventaire archéologique de la ligne Rivière-du-Loup/Madawaska (315 kV). Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 109 p.
- 1988 Le Bic, Images de 9000 ans d'occupation amérindienne. Collection Dossiers 64, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec
- DUMAIS, P. et G. ROUSSEAU.
1980 Gros Cacouna, évaluation du potentiel archéologique, automne 1979. Musées nationaux du Canada, rapport inédit, 75 p.
- ETHNOSCOPIE
1980 Gros Cacouna. Évaluation du potentiel archéologique, automne 1979. Musées Nationaux du Canada, rapport inédit, 75 p.

- 1990 Nouveau poste St-Arsène à 120 kV et sa ligne d'alimentation: étude de potentiel archéologique. Hydro-Québec, région Matapédia.
- 1992 Inventaire archéologique, poste Cacouna à 120-125 kV et dérivation à 120 kV, poste Causapscal à 120-25 kV et remplacement de la ligne Amqui/Causapscal. Hydro-Québec, rapport inédit, vol. 1 : 24 p., vol. 2 : 17 p.
- 2004 Inventaires archéologiques (2003). Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Direction générale de Québec et de l'est. MTQ, rapport inédit, 84 p.

FERDAIS, M. ET É. COSSETTE

- 1983 Rapport d'activités. Inventaire archéologique, été 1983. Hydro-Québec.

FULTON, R. J. et J. T. ANDREWS

- 1987 La calotte glaciaire laurentidienne, Géographie physique et quaternaire, vol XLI, 2

GRAILLON, É

- 1997 Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt, vol. 2 Le Lac Mégantic, rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications, Direction de l'Estrie, Sherbrooke.

- 2001 Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt, vol. 7 Nouvelles découvertes sur les sites du secteur des lacs Mégantic, des Joncs et aux Araignées, rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications, Direction de l'Estrie, Sherbrooke.

HYDRO-QUÉBEC

- 1991 Code de l'environnement. Hydro-Québec, Montréal

KESTEMAN, J.-P.

- 1998 « *Les âges géologiques et les temps préhistoriques* » « *Des townships à l'accent américain, 1783-1840* » in Histoire des Cantons de l'Est, Kesteman, J.-P., P. SOUTHAM et D. SAINT-PIERRE (éds) Institut québécois de recherche sur la culture, no. 10 Les Presses de l'Université Laval, pp. 31-218.

LAFORTE, E.

- 1984 Inventaire archéologique Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Saguenay - Lac-Saint-Jean. MTQ, Direction des études environnementales Est, rapport inédit, 83 p.

- 1994 Inventaire archéologique Bas-Saint-Laurent et Gaspésie, été 1994. MTQ, Direction générale de l'Est, Service du support technique, rapport inédit, 62 p.

- LALIBERTÉ, M.
1992 CeEt-481, site du Paléo-indien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, Québec.
- LANDRY Almanzor
1950 Canton de Risbrough, Comté de Beauce. Ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs, Bureau de l'arpenteur général du Québec, PL90-R144.
- LASALLE, P. et C. CHAPDELAINÉ
1990 « *Review of Late-Glacial and Holocene Events in the Champlain and Goldthwait Seas Areas and Arrival of Man in Eastern Canada* » in N. P. Lasca et J. Donahue (dir.) *Archaeological Geology of North America* : 1-19, Geological Society of America, Centennial Special Volume 4, Bolder Colorado.
- LEVESQUE, R et G. MICHAUD
1970 Rapport préliminaire des principales découvertes de la Société d'archéologie de Rivière-du-Loup. Société d'archéologie de Rivière-du-Loup, 1er cahier, 38 p.
- MACRO-INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC, COMTÉS DE FRONTENAC, TÉMISCOUATA ET MATAPÉDIA
1978 Rapport historique, rapport ethnologique. Rapport inédit remis au ministère des Affaires culturelles, Québec.
- MICHAUD, G.
2003 Les gardiens des portages. L'histoire des Malécites du Québec. Les Éditions GID, Québec.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC
2006 Cartes 21 E/09, 21 E/10, 21 N/11, 21 N/14, 22 B/05. ISAQ, Québec.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC
2000 Les régions écologiques du Québec méridional, carte.
2001 Le relief du Québec. Collection géoréférence, direction générale de l'information géographique, ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.
Nd Carte des limites des districts écologiques, 22E, 21 N, 22B. Québec.
- MRN, SERVICE DES INVENTAIRES FORESTIERS
1999 Cartes 21 E/09, 21 E/10, 21 N/11, 21 N/14, 22 B/05, cartographie de dépôts de surface, ministère des forêts, Québec.
- PARENT, M., J.-M. M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE

1984 « *Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP* », Recherches amérindiennes au Québec 15 (1-2) : 17- 37.

PATRIMOINE EXPERTS

2000 Inventaires archéologiques, Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madelaine, mars. MTQ, rapport inédit, 122 p.

2003 Inventaires archéologiques (été 2002), Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Direction générale de Québec et de l'Est. MTQ, rapport inédit, 65 p.

2005 Inventaires archéologiques (2004). Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Direction générale de Québec et de l'Est. MTQ, rapport inédit, 62 p.

PINTAL, J.-Y.

1996 Contrat no 3000-95-AD01, inventaire archéologique, directions (RA) 01-11-02-09-04, 1995. MTQ, Service inventaires et plans, rapport inédit, 312 p.

2000 « *Le peuplement initial du Québec, le cas de l'embouchure de la rivière Chaudière* » in ARCRA, semaine de l'archéologie, 1999, Université de Montréal, Montréal.

2001 Inventaires archéologiques. Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (été 2000). MTQ, rapport inédit, 165 p.

2002 « *De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière* ». Recherches amérindiennes au Québec.

2003 Interventions archéologiques, direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (été 2002). MTQ, Service du Soutien technique, rapport inédit, 151 p.

2003 Interventions archéologiques, direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (été 2002). MTQ, Service du Soutien technique, rapport inédit, 151 p.

2004 Inventaire archéologique. Parc éolien de Baie-des-Sables. Hélimax énergie inc., rapport inédit, 17 p.

2004 A Mari Usque ad Mare, A Paleoindien and an Early Archaic Sequence from the Strait of Quebec. Conférence prononcé à la Society of American archaeology, Montréal.

2005 Le Paléoindien et l'Archaïque ancien à Lévis. Conférence prononcé à l'Association des archéologues du Québec, Québec.

2006 « Le site de Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». Archéologiques 19 : 1-20

-, Sous presse : « The Maritime Archaic, A view from the Lower North Shore, Quebec ». University of Maine, Orono.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PATRIMOINE CULTUREL DESTINÉS AUX MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ

1984 Information patrimoniale à la municipalité régionale de comté, Rivière-du-Loup, Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

RICHARD, P.J.H.

1985 Le couvert végétal du Québec-Labrador et son histoire postglaciaire, Notes et documents, no 87-01, département de géographie, université de Montréal, Montréal.

1987 Le couvert végétal au Québec-Labrador et son histoire postglaciaire. Notes et documents, département de géographie, Université de Montréal, no 87-01.

ROBINSON, B. S.

1992 « *Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region : Mortuary and Technological Patterning*, » in B. S. Robinson, J. B. Petersen et A. K. Robinson (éds) Early Holocene Occupation in Northern New England, Occasional Publications in Maine Archaeology no. 9 : 63-116.

ROBITAILLE, A. et J.-P. SAUCIER

1998 Paysages régionaux du Québec méridional, les Publications du Québec, Québec

SAMSON, G.

1972 Rapport de reconnaissances archéologiques de la route transcanadienne entre Rivière-du-Loup et l'Isle-Verte. MAC, rapport inédit, 24 p.

1984 Directives archéologiques au promoteur dans le cadre de la procédure d'évaluation des études d'impact, ministère des Affaires culturelles, Service du patrimoine, Québec.

SAMSON, G et A SASSEVILLE

2003 Inventaire des sites de four à chaux. MCCQ, rapport inédit, 3 p.

SERVICES DES INVENTAIRES FORESTIERS

1991 Carte 21N. Échelle 1 : 250 000 et 1 20 000. Ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.

SPIESS, A. E. et D. B. WILSON

1986 Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region, Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.

TAILLON, H. et G. BARRÉ

1987 Datations au 14C des sites archéologiques du Québec, Collection Dossier, numéro 59, ministère des Affaires culturelles, Québec.

TREMBLAY, P. et P.-A. BOURQUE

1991 Carte touristique Géologie du sud du Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, Direction générale de l'exploration géologique et minérale, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, Québec.

VINCENT, S. et S. BOUCHARD

1989 « Le système commercial autochtone et la traite des fourrures ». Peuples autochtones de l'Amérique du Nord : 97-166. Télé-Université, Université du Québec.

WRIGHT, J. V.

1982 « La circulation des biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire ». Recherches amérindiennes au Québec 12 (3) : 193-205.

